WWW.MAIRIE-VANNES.FR

VANNES MAG

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE VANNES

VILLE HOPITAL & SOLIDAIRE

VANNES 1914 - 1918

EXPOSITION AU CHÂTEAU DE L'HERMINE JUSQU'AU 19 OCTOBRE

CENTENAIRE 14 1918

N° 89

MI-SEPTEMBRE - OCTOBRE 2014

Celti'Vannes

Septembre 2014 Gwengolo

Exposition "Le reliquaire d'Anne de Bretagne"

Oratorio Anne de Bretagne, renaissante

Opéra Rock Anne de Bretagne

Fest-noz

Musiques, théâtre, conférences autour de la culture bretonne

Programme complet sur www.mairie-vannes.fr

Sonerezh, c'hoariva, prezegennoù en-dro da sevenadur Breizh

Programm klok e www.mairie-vannes.fr

Evit ma vo **boemusoc'h ho kêr**

VANNES

www.mairie-vannes.fr

l'édito

UNE REPRISE SUR TOUS LES FRONTS

Quel bel été avons-nous vécu ! Jamais les Fêtes historiques, le Festival de Jazz et les Fêtes d'Arvor n'ont connu un tel succès populaire et familial. Beaucoup de bonheur, de partage dans les rues de Vannes, sur le Port, dans nos structures de quartiers…

David Robo
MAIRE DE VANNES
MAER GWENED

Depuis quelques jours, ce sont près de 5 000 écoliers qui ont repris le chemin de l'école. Une rentrée particulière, que nous abordons avec méthode et organisation, en raison du passage à la semaine des quatre jours et demi des écoles publiques vannetaises.

J'ai souhaité que ces nouveaux aménagements ne perturbent pas l'organisation des familles et ne génèrent aucun coût supplémentaire. Les temps d'activités périscolaires sont donc gratuits, regroupés sur une demi-journée et adaptés au projet pédagogique de chaque école publique.

C'est un engagement. Que vos enfants soient scolarisés dans les écoles publiques ou privées, les services rendus par notre collectivité seront toujours de qualité et adaptés au budget de chaque foyer.

La rentrée économique s'annonce difficile pour les entreprises, pour les familles mais je continuerai à me battre quotidiennement pour faire avancer notre ville.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée. Nous aurons l'occasion de venir à votre rencontre lors de la reprise de nos réunions de quartiers.

UN DISTRO ÀR BEP TACHENN

Nag un hañvad kaer hon eus tremenet ! Biskoazh ne oa daet kement a dud hag a familhoù d'ar Gouelioù istorel, ar Festival Jazz ha Gouelioù an Arvor. Kalz a levenez zo bet a-gevret e ruioù Gwened, àr ar Porzh, e frammoù an ti-kêr er c'harterioù…

A-c'houde un nebeud devezhioù ec'h a tost da 5 000 skoliad gant o hent d'ar skol en-dro. Un distro-skol ispisial eo en arbenn ma vo graet skol bremañ e-pad pevar devezh hanter bep sizhun e skolioù publik Gwened. Ni a ra àr e dro en ur feson reizhet-mat hag urzhiet.

Faotet en deus din ne vehe ket trubuilhet aozadur ar familhoù na paeet keroc'h gante a-gaoz d'ar cheñchamantoù-se. Digoust eo enta ar mareoù oberezhioù troskol, tolpet en ur penndevezh ha diouzh raktres pedagogel pep skol bublik.

Grataet eo bet. Ha pa vehe ho pugale e skolioù publik pe brevez, ar servijoù pourchaset gant hor strollegezh a vo bepred ag ar choaz ha diouzh budjed pep tiegezh.

Kalet e vo an distro ekonomikel, ouzh ma seblant, koulz evit an embregerezhioù evel evit ar familhoù, mes kenderc'hel a rin da stourm àr ar pemdez evit kas hor c'hêr àr-raok.

Deoc'h-razh e hetan un distro mat. Tro hor bo da vonet da gejiñ ganeoc'h pa vo kroget en-dro gant hon emvodoù-karter.

AU SOMMAIRE

VANNES MAG N° 89 - MI-SEPTEMBRE - OCTOBRE 2014

04 ENTREVUE > Thierry Seychelles & Sarah Kaczorowsky "Le Roscanvec".

05 FOCUS > Retour en images sur les festivités de l'été.

07 ACTUALITÉS > Nouvelles médiathèques, semaine de 4 jours et demi…

14 A LA UNE > Centenaire 1914-1918 : expositions, commémorations…

17 FORMATIONS > Les 20 ans de l'Université de Bretagne Sud.

25 SORTIR > L'agenda des loisirs culturels.

38 BON A SAVOIR > Ticket sport, village ados, village sport santé…

ET AUSSI : SERVICES (20), LES ÉCHOS DU CONSEIL (22), OPPOSITIONS (34), VOUS AVEZ LA PAROLE (35), COURRIER DES LECTEURS (36), A NE PAS MANQUER (42)…

VANNES MAG SUR CD AUDIO

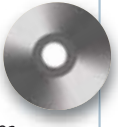

L'Association des donneurs de voix - Bibliothèque sonore de Vannes réalise, pour chaque édition du Vannes Mag, une version sonore du magazine municipal. Tous les textes sont lus à haute voix par les bénévoles de l'association et enregistrés sur CD audio. Ce service, gratuit, est assuré à l'intention des personnes aveugles ou malvoyantes. Des copies sur CD de chaque enregistrement sont réalisées sur demande.
Renseignements au 02 97 47 04 18.

PHOTOS DE UNE : © FONDS ARCHIVES MUNICIPALES

✍ VÉRONIQUE MÉTER

Thierry Seychelles & Sarah Kaczorowsky

Étoilé au Michelin depuis février dernier, le restaurant « Le Roscanvec » est situé dans une belle demeure du cœur historique de Vannes, rue des Halles. Thierry Seychelles et Sarah Kaczorowsky sont les deux artisans du succès de ce repère de gastronomes.

© FRANÇOIS LE DIVENAH

UNE ÉTOILE A DEUX

Ils auraient pu danser ensemble et travailler leurs pas jusqu'à la grâce… Elle, si légère et lui, bien épaulé. Cependant l'évidente entente s'est épanouie pour une piste aux étoiles gastronomique mettant en scène Thierry aux commandes des fourneaux et Sarah à la lumière de la salle pour un ballet répété à chaque service.

On pourrait retracer leur histoire respective séparément. Lui : apprentissage chez Ducasse, Gagnaire, Paineau et autres gloires étoilées. Trajectoire plus que parfaite. Elle : un rêve d'école hôtelière dès l'adolescence retardé par des parents qui lui souhaitent des études générales. Son aisance sur les bancs de l'école la conduit en fac de sciences avec un détour par le concours de médecine. Mais le destin n'en fait qu'à sa tête et elle apprend l'hôtellerie comme elle l'avait prédit. « *Mon père tenait un établissement gastronomique pendant ma petite enfance. "Jouer au restaurant" était mon occupation favorite, l'histoire était écrite dès mes premières années.* »

C'est à Billiers, dans le restaurant étoilé Le Domaine de Rochevilaine, que leurs chemins se croisent. Thierry, 28 ans à l'époque, met en pratique son expérience déjà bien rodée auprès des grands noms de la gastronomie française. Sarah, 23 ans, fait ses classes en salle. Sur le papier c'est chacun sa place. Cependant, l'immédiate compréhension sur le terrain ainsi que les prédispositions de deux personnalités libres rompent la glace et la hiérarchie bien ordonnée. « *Lorsque j'ai rencontré Thierry, j'ai vite compris qu'avec lui, les barrières entre la salle et la cuisine n'avaient pas d'importance. On travaillait bien tous les deux et on avait les mêmes exigences.* » Très rapidement le désir de créer un lieu ensemble devient une évidence. « *Nous avions envie de mettre en place un outil qui nous ressemble…* » Avec un plaisir renouvelé, exprimé, partagé, qui se décline en quelques principes incontournables à leurs yeux. Principe premier, l'abolition de certaines frontières, puisque sans un service aux petits oignons, le plat perd de sa saveur. Principe second, trouver le bon produit et tricoter un lien privilégié avec tous les acteurs nécessaires à la belle gastronomie. Sur ce dossier-là, Thierry est formel, un plat réussi, ce n'est pas seulement le chef en ébullition mais c'est surtout la matière première. « *J'ai besoin d'établir une relation de confiance avec le cultivateur, le pêcheur ou l'éleveur avec lesquels je travaille.* » Principe troisième, voyager aux quatre coins du monde. Thierry et Sarah sont régulièrement sur la route pour la rencontre de nouveaux visages et la découverte d'autres saveurs. De ces échappées, ils rapportent de nouvelles gammes au sein desquelles le turbot en croûte d'épices se marie avec le citron très parfumé et le coulis de mangue. « *La mixité des cultures au sein de ma famille m'a peut-être influencé*, avance Thierry. *Mon père était laotien et ma mère bretonne, les deux inspirations culinaires se faisaient concurrence sur notre table. Ils étaient tous les deux passionnés de cuisine et poussaient l'exigence du bon goût jusqu'à cultiver tous leurs légumes et à élever leurs propres animaux. Cette culture de la belle cuisine m'a marqué.* » Aujourd'hui, elle est généreusement restituée.

Salon du livre. Plus de 24 000 visiteurs

32 000 en 2013, 24 400 en 2014. La fréquentation du Salon du livre a chuté quelque peu cette année. La faute au soleil radieux, surtout le dimanche après-midi, qui a très certainement attiré davantage le public vers la plage que vers les stands du Jardin des remparts. Quoi qu'il en soit, les écrivains, poètes, illustrateurs et autres journalistes présents à Vannes n'ont pas manqué de dire tout le bien qu'ils pensaient de ce salon qui offre chaque année la possibilité d'établir des échanges directs et fructueux avec les lecteurs. A l'image de Nelson Montfort qui nous confiait à son départ, avec un large sourire, que le Salon du livre de Vannes est à ses yeux « *le meilleur salon de France* ».

© FRANÇOIS LE DIVENAH

Notre photo : l'écrivain algérien Yasmina Khadra en séance de dédicaces

Fêtes historiques. Grand succès populaire

© FRANÇOIS LE DIVENAH

Chaque année, les fêtes historiques de Vannes remportent un succès fou auprès du public qui envahit littéralement les rues et les places de la vieille ville ainsi que les abords du jardin des remparts pour ne pas perdre une miette de ce grand rassemblement historico-festif entièrement gratuit. Cet été, c'était la duchesse Anne de Bretagne qui était à l'honneur pendant quatre jours de célébrations durant lesquels la machine à remonter le temps a fait un grand bond en arrière de plus de 500 ans. Amuseurs, lanceurs de drapeaux, bateleurs, jongleurs, musiciens, village Renaissance, grands défilés costumés, spectacles et autres feux d'artifice ont rythmé de bout en bout, de jour comme de nuit, ces fêtes populaires, cosmopolites et hautes en couleurs.

Jazz à Vannes. Quel régal !

© FRANÇOIS LE DIVENAH

Avec près de 7 000 entrées payantes, dont 5 700 au Jardin de Limur et 900 à l'Auditorium des Carmes, Jazz à Vannes a retrouvé cet été toute sa vitalité. D'autant que les concerts gratuits du festival off (sur l'esplanade du port et un peu partout en ville) ont une fois encore attiré la grande foule. Au final, selon les estimations de la Ville de Vannes, la fréquentation globale du festival 2014, tous lieux confondus, aurait avoisiné les 30 000 spectateurs. En misant sur des pointures de renommée mondiale comme Gregory Porter, Ahmad Jamal, Chick Corea, Stanley Clarke, John Scofield ou encore Joshua Redman, Vincent Mahey, le nouveau programmateur de Jazz à Vannes, a réussi son pari : remplir les gradins du Jardin de Limur et combler les attentes du public. Car au-delà de cette fréquentation, très encourageante pour la suite, on retiendra que cette 35e édition nous a offert cet été de très grands moments musicaux, avec des artistes au sommet de leur art, tels que John Scofield et sa guitare endiablée, Stanley Clarke dont le solo d'au moins dix minutes à la contrebasse a totalement scotché les spectateurs et Ahmad Jamal (notre photo), heureux comme un jeune homme de pouvoir converser si librement dans les plus hautes sphères avec ses merveilleux accompagnateurs, sous les applaudissements nourris d'un public aux anges.

Fêtes d'Arvor. Justine Cario, nouvelle reine

La présentation de la nouvelle reine et de ses deux dauphines, point d'orgue de chacune des Fêtes d'Arvor, a été quelque peu perturbée cette année par la pluie. C'est donc sous un jour inhabituel, coiffée chacune d'un parapluie pour ne pas abîmer leur beau costume, que les trois jeunes filles nouvellement élues se sont présentées au public, le 15 août dernier sur les marches de l'Hôtel de ville, avant d'effectuer, comme le veut la tradition, un tour complet de la place Maurice Marchais en compagnie du Bagad de Vannes et sous les applaudissements de la foule. La nouvelle reine d'Arvor (au centre de l'image) s'appelle **Justine Cario**. Cette jeune et ravissante étudiante de 22 ans habite Calan (près de Plouay). Elle est membre du Cercle Ar vro Pourlet du Croisty. Pour sa candidature à l'élection de la reine d'Arvor, elle portait un costume du Pays Pourlet. Sa première dauphine (à sa gauche sur la photo) s'appelle **Marine Le Floch**. Elle a 21 ans, fait des études de médecine, habite Guidel et danse au Cercle Armor Argoat de Lorient. Elle portait un costume de la région lorientaise. Sa seconde dauphine, **Lauriane Martinet**, âgée de 24 ans, habite Péaule. Elle est assistante d'éducation dans un lycée et danse au Cercle celtique de Guérande. Elle portait pour la cérémonie un costume de Limerzel. Malgré quelques caprices de la météo, les Fêtes d'Arvor 2014 ont tenu toutes leurs promesses et attiré, comme toujours, une foule considérable dans les rues de Vannes et devant les remparts.

© MARC GALLIC

Conleau. Le Pollinarium sentinelle® est ouvert au public

© FRANÇOIS LE DIVENAH

Le maire, David Robo, et son adjointe à l'environnement, Jeanine Le Berrigaud, ont inauguré le Pollinarium sentinelle de Conleau, le 24 juin dernier.

Le Pollinarium sentinelle® des Salines de Conleau (voir Vannes Mag 87, p. 8) a été inauguré par le maire, David Robo et son adjointe à l'environnement et au cadre de vie, Jeanine Le Berrigaud, le 24 juin dernier. Aménagé à l'arrière du QG des jardiniers municipaux, sur une parcelle de 500 m², propriété du Conservatoire du littoral, ce jardin d'observation regroupe la plupart des plantes à haut pouvoir allergisant communes à la région. C'est un outil très innovant en mesure d'informer en temps réel les patients allergiques et les médecins des dates de début et de fin d'émission de pollens des principales espèces allergisantes régionales. Les espèces végétales que l'on trouve au Pollinarium sentinelle® de Vannes (arbres, arbustes et herbacées) ont été choisies en accord avec l'Agence régionale de la santé, des médecins allergologues locaux et des représentants de l'APSF (l'Association des Pollinariums sentinelles® de France). Ces plantes ont été prélevées dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour de Vannes. Une observation quotidienne par les jardiniers, espèce par espèce, permet de connaître la date précise de début et de fin de la production de pollens de chacune des plantes. L'information est notée et transmise, via Internet, à l'APSF. Elle est ensuite diffusée aux médecins allergologues et à toute personne intéressée et inscrite sur www.alertepollens.org.
C'est à partir de l'été 2015 que les Vannetais auront accès à ces informations. Une période d'un an est en effet nécessaire à la vérification des données et à leur conformité. Ce projet, porté par la Ville de Vannes, s'inscrit dans un réseau de Pollinariums sentinelles® du Grand Ouest.

Le Pollinarium sentinelle® de Vannes est ouvert gratuitement au public.

Sachez aussi qu'à côté du Pollinarium, un jardin à thème vient également d'être ouvert au public. Les thèmes à découvrir cette année dans ce jardin de 2 000 m² sont : les plantes sauvages comestibles, les plantes médicinales, les plantes compagnes des jardins potagers, les plantes auxiliaires des oiseaux et les plantes auxiliaires des insectes. Voilà qui devrait attirer vers les Salines de nombreux passionnés de botanique.

Prix du public Photo de Mer : les trois images primées

Pendant toute la durée du festival Photo de Mer 2014 (du 4 avril au 4 mai), le public a pu voter pour son coup de cœur photographique parmi 18 images présélectionnées par le jury dans les trois catégories des concours amateurs : Prix de la ville de Vannes, Jeunes talents collégiens et Jeunes talents lycéens. 1 034 personnes ont fait part de leur choix pour ce Prix du public en déposant leur bulletin dans les différents points de vote ou en votant en ligne, sur le site du Festival. Voici les gagnants de ce 3e Prix du Public Photo de Mer, ceux qui, dans chaque catégorie, ont obtenu le plus de suffrages. ❶ - **Prix du public Jeunes Talents collégiens : *Aylin Scheer***, collège du Nonnenbruch à Lutterbach (Haut-Rhin). Nombre de votes : 286. ❷ - **Prix du public Jeunes talents lycéens : *Zoé Vasselin***, Lycée Saint-François Xavier, à Vannes. Nombre de votes : 258. ❸ - **Prix du public Ville de Vannes : *Antoine Biron***, Paris. Nombre de votes : 201.

Deux nouvelles médiathèques bientôt à Vannes

Deux nouvelles médiathèques municipales ouvriront leurs portes dans quelques mois, à Ménimur ainsi qu'à Beaupré-Tohannic. Conçues pour être des espaces publics ouverts et conviviaux, ces deux médiathèques, tout en proposant une offre de services généraliste comme les autres médiathèques de la Ville de Vannes, auront aussi chacune une spécialité : la petite enfance à Ménimur, le numérique à Beaupré-Tohannic. Explications.

© ARKA - WWW.ARKA-STUDIO.FR

Les deux futures médiathèques municipales de Vannes. A gauche, celle de Ménimur. A droite, celle de Beaupré-Tohannic

900 m² POUR L'UNE, 755 m² POUR L'AUTRE. La future médiathèque de Ménimur va remplacer l'actuelle médiathèque du quartier. Elle sera située au rez-de-chaussée du Patio Verde, le nouvel immeuble construit sur la place du centre commercial Les Vénètes. Cette médiathèque, d'un nouveau genre, spacieuse, accueillante et conviviale, s'étendra sur 900 m² de surface utile. Elle ouvrira ses portes en mars 2015. Celle de Beaupré-Tohannic, en cours de construction à proximité du groupe scolaire du quartier de Beaupré-Lalande, disposera pour sa part d'une surface utile de 755 m². Elle ouvrira ses portes en mai 2015. L'une de ses originalités sera son jardin de lecture propice à la détente, à l'animation et aux échanges entre les usagers.

CONÇUES SELON LE CONCEPT DE BIBLIOTHÈQUE 3e LIEU. Le troisième lieu est un concept de sociologie urbaine forgé dans les années 1980 aux États-Unis. Il se différencie du premier lieu (le foyer, la maison) et du second (le lieu de travail). C'est un espace de sociabilité, un lieu accueillant, ouvert, vivant et chaleureux, à l'instar du pub irlandais, du marché de plein air ou de l'ancienne place du village. C'est un lieu qui répond au besoin d'échapper à l'individualisation des modes de vie et à la solitude parce qu'on peut y faire des rencontres, échanger, partager et se sentir bien avec les autres, quels que soient les âges, les sexes et les catégories sociales.
Ce concept appliqué aux médiathèques est assez développé aux États-Unis, au Royaume Uni et en Europe du Nord (Pays-Bas, Suède, Danemark…) et commence à l'être en France. Les deux futures médiathèques de Ménimur et de Beaupré-Tohannic sont conçues selon le modèle de troisième lieu. Un soin tout particulier a été apporté à la qualité de l'accueil et des services, ainsi qu'à l'esthétique du bâtiment et plus encore aux aménagements intérieurs, en termes d'espaces, de mobilier, de décoration, de design et d'agréments. L'objectif est de faire en sorte que ces médiathèques d'un nouveau genre puissent être autant des lieux de transmission de la culture que des lieux de "bien vivre ensemble" où l'on peut lire, écouter de la musique, surfer sur Internet, étudier, faire des recherches, mais aussi dialoguer, boire un café, profiter d'animations diverses, se détendre et être bien, tout simplement. Les aménagements intérieurs et extérieurs doivent répondre à cette volonté de créer des lieux que l'on a envie de fréquenter et de s'approprier. Dans chacune de ces nouvelles médiathèques, les espaces ont donc été conçus et agencés pour que chaque usager y trouve son compte dans une cohabitation harmonieuse.

A CHAQUE MÉDIATHÈQUE SA SPÉCIALITÉ. Le fonctionnement en réseau des médiathèques municipales va permettre à chacune de développer une spécialité. Chaque médiathèque continuera de proposer une offre généraliste tout en étant plus spécialisée que les autres dans un domaine particulier. **A Ménimur**, l'accent sera mis sur la petite enfance avec un espace spécialement aménagé à cet effet qui disposera de collections plus étoffées qu'ail-

leurs en littérature enfantine et en ouvrages socio-éducatifs pour les adultes. **A Beaupré-Tohannic**, ce sera le numérique. La médiathèque sera spécialisée dans ce domaine et proposera un large éventail de tablettes, liseuses et ordinateurs pour profiter pleinement des ressources dématérialisées. **La médiathèque du Palais des Arts**, quant à elle, conservera sa spécialité Bretagne et patrimoine.

BIBLIOTHÉCAIRE, UN MÉTIER QUI ÉVOLUE. Si la médiathèque de Ménimur a fermé en août dernier, c'est pour permettre au personnel d'encoder l'ensemble de ses collections. Celles du Palais des Arts et de Kercado en feront de même l'été prochain. Cette opération est le préalable à la mise en service de l'automatisation des prêts et des retours dans les médiathèques municipales. A terme, c'est un automate qui va gérer ce que font actuellement les bibliothécaires avec leurs douchettes. Cette automatisation par radiofréquence (RFID) va permettre de libérer le personnel des médiathèques qui pourra dès lors mieux accueillir, renseigner et conseiller le public.

5,45 MILLIONS D'EUROS. C'est le coût global hors taxes (construction et équipement) des deux futures médiathèques de Ménimur (2,96 M€) et de Beaupré-Tohannic (2,49 M€).

RESSOURCES NUMÉRIQUES DES MÉDIATHÈQUES.
VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

les ressources numériques

La future médiathèque de Beaupré-Tohannic sera spécialisée dans le numérique. Elle proposera à ce titre un bouquet de services en ligne plus étoffé que l'offre actuellement disponible, à toute heure, sur le site Internet des médiathèques municipales (biblio.mairie-vannes.fr). Pour permettre à la Ville de Vannes de développer une offre qui réponde le plus possible aux attentes du public, nous invitons les abonnés des médiathèques à consulter la rubrique "Les ressources numériques" qui se trouve en bas à gauche de la page d'accueil du site. Cette offre est constituée aujourd'hui de trois bouquets de services (autoformation en langues étrangères, informatique, soutien scolaire, code de la route… presse en ligne et ressources ludo-éducatives pour les enfants).

Nous souhaitons connaître votre avis sur ces ressources numériques. Merci donc de nous dire ce que vous en pensez et de nous faire part des suggestions ou propositions qui permettront d'améliorer et de développer notre offre de services.

Contact : mediatheque@mairie-vannes.fr ou écrire à Médiathèque du Palais des Arts, pl. de Bretagne - BP 509 - 56 019 Vannes Cedex.
02 97 01 62 62.

Vélocéa va miser de plus en plus sur ses **vélos à assistance électrique**

C'est ce qui ressort de la lecture du rapport d'activité 2013 de l'entreprise Véloway, présenté aux élus le 20 juin dernier en conseil municipal. Ce rapport indique clairement que l'objectif à court terme, c'est-à-dire à l'horizon 2017, est de mettre à disposition des usagers un parc de vélos en location constitué pour moitié de vélos à assistance électrique(VAE). Rappelons que 22 modèles de ce type ont été mis en service cette année, depuis la mi-mai. L'an prochain, il devrait y en avoir deux fois plus, soit 44. En 2016, le parc passerait à 66 unités et en 2017 à 88 vélos à assistance électrique en libre-service, soit la moitié de la flotte de Vélocéa (88 VAE, 87 vélos classiques).
Vélocéa, en chiffres, c'est un parc de 175 vélos en location disponibles dans 25 stations proposant 339 points d'accroche. L'abonnement coûte 1 € la journée, 5 € la semaine, 20 € l'année pour les abonnés de Kicéo et 28 € pour les non-abonnés au transport en commun du réseau de bus de Vannes agglo. Pour chaque utilisation, l'abonné bénéficie de 4 heures de location gratuite. Chaque heure supplémentaire coûte ensuite 1 €.
A l'heure actuelle (chiffres de 2013), les abonnements se font essentiellement à la journée (89 %). La clientèle de Vélocéa est principalement vannetaise (74 %). Les autres usagers sont des habitants de l'agglomération (8 %) et du département (6 %). Les touristes et autres usagers hors département représentent quant à eux 12 % de la clientèle. Les moins de 26 ans constituent, à Vannes, la majorité des usagers du vélo en libre-service. Vélocéa a enregistré près de 45 300 mouvements en 2013 (départ et arrivées par station), soit 10 % de plus qu'en 2012. L'objectif, à l'horizon 2017, avec 50 % de vélos à assistance électrique, est de doubler cette fréquentation. La station Vélocéa du port est de loin la plus fréquentée avec 10 375 mouvements en 2013. Elle devance celle de la gare SNCF (6 512 mouvements dans un sens et dans l'autre), la gare maritime (6 402) et la place Bir Hakeim (6 067). A l'inverse, les stations les moins fréquentées sont celles de Ménimur (1 275 mouvements), de Kercado piscine (1 370) et de Kercado Cuxhaven (1 586).

© FRANÇOIS LE DIVENAH
Les nouveaux vélos à assistance électrique en libre service de Vélocéa.

Pour tout savoir sur Vélocéa et son fonctionnement : www.velocea.fr

Olivier Samson - restaurant La Gourmandière
Prix de l'innovation Gault & Millau

Depuis quatre ans, le guide gastronomique Gault & Millau distingue chaque année des chefs de six grandes régions lors d'un tour de France en six escales. Le palmarès 2014 pour la région Pays de la Loire-Bretagne a été dévoilé le 23 juin dernier au restaurant Anne de Bretagne à La Plaine-sur-Mer, en Loire-Atlantique. Olivier Samson, chef du restaurant La Gourmandière à Vannes (1 étoile au Michelin, 2 toques au Gault & Millau), fait partie des onze lauréats de ce palmarès. Il a reçu, suite à une visite inopinée, le Prix de l'innovation 2014 pour la créativité de sa cuisine.

Après avoir travaillé dans de nombreux restaurants étoilés, en France et en Suisse, Olivier Samson, originaire de Loudéac, a réalisé en 2011 son rêve de toujours : revenir en Bretagne pour ouvrir, avec son épouse, leur propre restaurant.

La Gourmandière, installée dans une ancienne longère rénovée, à Poignant, en limite de commune avec Saint-Avé, propose deux formules de restauration : des menus façon bistrot le midi en semaine avec le Bistr'Aurélia et une cuisine plus raffinée encore le soir ainsi que le samedi et le dimanche midi avec La Table d'Olivier dont les menus changent régulièrement selon les arrivages et les produits de saison. **Site Internet : www.la-gourmandiere.fr**

© FRANÇOIS LE DIVENAH

Le Vannetais Daniel Souben et ses équipiers
remportent le Tour de France à la voile 2014

Le skipper vannetais Daniel Souben a remporté, le 26 juillet dernier à Nice, le 37e Tour de France à la voile. Au terme d'une lutte très serrée, l'équipage de Courrier Dunkerque 3, qui a fait preuve d'une constante régularité dans l'effort et la concentration, s'est adjugé la victoire finale avec 18 points d'avance (1 038 contre 1 020) sur son adversaire direct Groupama 34, skippé par Franck Cammas. L'équipage de Courrier Dunkerque 3 était composé majoritairement de navigateurs licenciés à la SRV (Société des régates de Vannes). Ce 37e tour aura été marqué par une passation de pouvoir entre les deux leaders puisque, l'an passé, c'était Groupama 34 qui l'avait emporté devant Courrier Dunkerque 3. Daniel Souben, déjà vainqueur en avril dernier du Spi Ouest-France Intermarché en M34 devant… Groupama, entre dans la légende du Tour avec dix participations et trois titres à son actif (2008, 2009 et 2014). L'an prochain, le Tour de France à la voile changera complètement de physionomie puisqu'il abandonnera le monocoque pour passer au multicoque. La compétition se disputera sur des Diam 24 one design, trimarans monotypes de 7,25 m de longueur de coque dessinés par le cabinet d'architectes vannetais VPLP (Van Peteghem - Lauriot-Prévost) et construit à Port-La-Forêt, dans le Finistère.

Le Chœur d'hommes du Pays Vannetais
primé à Saint Petersbourg

La chef de chœur, Malgorzata Pleyber (au centre) lors de la remise du prix, début août à Saint-Pétersbourg.

Le Chœur d'Hommes du Pays Vannetais, dirigé par Malgorzata Pleyber, a remporté un deuxième prix lors du Festival international « Singing World » 2014, organisé du 1er au 6 août dernier à Saint Petersbourg. Cette 12e édition du festival regroupait 29 formations de tous les continents, avec la présence remarquée de chanteurs de Chine, du Japon, du Pérou et bien sûr de Russie. Le Chœur s'est produit lors de plusieurs concerts dans des églises et salles de concert de Saint Petersbourg. Au concours de chant, il a remporté un deuxième prix dans la catégorie « Chœurs d'hommes ». Cette distinction vient s'ajouter à celles déjà obtenues lors de deux festivals organisés par Interkultur, l'un à Venise en avril 2010 l'autre à Vienne en juin 2012. A cappella ou accompagnée d'instruments, cette formation, qui rassemble une cinquantaine de chanteurs amateurs répartis entre les quatre pupitres traditionnels (ténor 1 et 2, baryton et basse), fait aujourd'hui référence en Bretagne parmi les chœurs d'hommes dans le répertoire classique.

Paul Halter, lauréat du Prix des collégiens 2014

Le 4 juin dernier, de nombreux adolescents de l'agglomération vannetaise ont assisté, à l'Hôtel de Ville, à la remise des prix de la 19e édition du Prix des Collégiens. Organisé par la Médiathèque municipale, en collaboration avec les collèges et lycées de Vannes et de la communauté d'agglomération (Arradon, Elven, Plescop, Saint-Avé, Séné et Theix), ce prix récompense deux œuvres publiées en langue française, entre mars 2012 et mars 2013. C'est l'écrivain Paul Halter qui a remporté la palme cette année avec son roman *Spiral*. Avec 79 voix en sa faveur, *Spiral* s'impose devant *Théa pour l'éternité,* de Florence Hinkel, qui arrive à la seconde place avec 60 voix. Lors de la cérémonie, présidée par Gabriel Sauvet, maire-adjoint chargé de la culture et Christine Penhouët, maire-adjointe chargée de l'éducation, les lauréats ont été récompensés en recevant 1 000 € pour le premier prix et 500 € pour le deuxième. De nombreux chèques lire, offerts par la Ville et le CDDP (Centre départemental de documentation et de prêt), ont également été tirés au sort et remis aux collégiens. L'édition 2014-2015 du Prix des collégiens, qui fêtera sa 20e édition, débutera le 11 octobre prochain. Une édition qui s'annonce, nous dit-on, pleine de surprises.

© FRANÇOIS LE DIVENAH

Appel à candidatures. Le CMJ renouvelle son équipe

Le mandat du dernier Conseil municipal Jeune (CMJ) s'est achevé en juin dernier, après deux années d'engagement riches en réalisations. Une nouvelle équipe va être choisie et mise en place courant octobre. La Ville de Vannes en appelle donc aux jeunes vannetais qui souhaiteraient faire acte de candidature et prendre le relais de l'équipe précédente pour mener, au sein de ce conseil, de nouveaux projets. Installés pour deux ans et placés sous la tutelle de Christine Penhouët, maire-adjointe en charge de la famille, de la jeunesse, de l'éducation, des solidarités et de la santé, les jeunes conseillers seront répartis dans les trois commissions suivantes : Culture et communication, Environnement et solidarité, Sports et loisirs.

Les jeunes intéressés par le Conseil municipal jeunes ont jusqu'au 8 octobre pour faire acte de candidature. Conditions obligatoires pour postuler : il faut habiter à Vannes, être scolarisé en classe de 4e ou de 3e et adresser une lettre de motivation au maire, David Robo, précisant les raisons de sa candidature et les projets que l'on aimerait conduire. Les candidats seront ensuite sélectionnés après leur passage devant un jury composé de maire-adjoints, de conseillers municipaux, d'agents du service jeunesse et d'anciens conseillers du CMJ.

Renseignements complémentaires sur www.mairie-vannes.fr

Vannes tous en baskets. Les prochains rendez-vous

Le premier dimanche de chaque mois, de 10 h 30 à 12 h, tout un chacun peut participer gratuitement, sur l'esplanade du port, à des activités et des cours collectifs de sport et de détente. Ce rendez-vous mensuel, très fréquenté, s'appelle *Vannes tous en baskets*. Il est organisé par la Ville de Vannes (service événementiel) et animé par des professionnels en lien avec les associations sportives et les clubs vannetais.

La reprise de ces rendez-vous sportifs dominicaux a eu lieu le 7 septembre dernier et a permis aux personnes présentes de pratiquer, ou de découvrir, la marche nordique.

Voici le programme des deux prochains rendez-vous*.

Dimanche 5 octobre : 10 h 30-11 h : footing collectif. 11 h-11 h 30 : séance de zumba. 11 h 30-12 h : découverte du **Kin-Ball** (jeu collectif autour d'un ballon géant) par l'association Kin Ball Gwened.

Dimanche 2 novembre : 10 h 30-11 h : footing collectif. 11 h-11 h 30 : séance de zumba. 11 h 30-12 h : découverte du **Bokwa**, mélange de danse, boxe et de kwaito, une danse venue d'Afrique du Sud.

(*) Le programme des activités annoncées ci-dessus peut-être sujet à des changements de dernière minute. Pensez à vérifier sur www.mairie-vannes.fr

Écoles publiques. La semaine de quatre jours et demi est en place

Au terme d'une bonne année de travail et de concertation entre la Ville de Vannes, les familles, les directeurs d'école, les conseils d'écoles et la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Morbihan, la semaine de quatre jours et demi est entrée en vigueur à la rentrée dans les écoles publiques vannetaises.

© FRANÇOIS LE DIVENAH

Depuis la rentrée des classes, les écoles publiques de Vannes sont passées à la semaine de 4 jours et demi, avec un après-midi par semaine consacré aux temps d'activités périscolaires (activités sportives, culturelles, ludiques...). Ces TAP sont entièrement gratuits pour les familles.

La principale difficulté à résoudre pour la Ville de Vannes, dans le cadre de cette réforme des rythmes scolaires, était de savoir comment allaient s'organiser les TAP, autrement dit, les temps d'activités périscolaires. Comme, nous l'avons relaté dans notre précédente édition (Vannes Mag 89, p. 6), le décret du 7 mai dernier donnant aux maires la possibilité de regrouper les TAP sur une demi-journée, a permis à la Ville d'améliorer sa proposition initiale, et cela dans l'intérêt des enfants.

UN APRÈS-MIDI DE TAP PAR SEMAINE

Ces temps d'animations sont désormais organisés, selon le choix préalable des écoles, le mardi, le jeudi ou le vendredi, entre 13 h 30 et 16 h 30. En conséquence, les heures d'enseignement dans les écoles publiques communales **(1)** ont lieu maintenant trois jours par semaine de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 et un jour par semaine de 8 h 30 à 11 h 30, suivi d'un après-midi consacré aux TAP. Et, c'est la nouveauté induite par la réforme, les écoliers du public ont aussi cours, dorénavant, le mercredi matin, de 8 h 30 à 11 h 30.

DES ACTIVITÉS ENTIÈREMENT GRATUITES

Les temps d'activités périscolaires regroupés en un après-midi, comme ceux du matin, du midi et du soir, sont entièrement gratuits pour les familles. C'était un engagement du maire, David Robo, qui a été tenu. La possibilité, grâce à l'assouplissement de la réforme, de les regrouper plutôt que de les proposer chaque soir après la classe, comme c'était envisagé au départ, est un gage de qualité. C'est, en effet, plus facile d'organiser, de planifier

et d'animer des séances éducatives, ludiques, culturelles ou sportives sur une certaine durée, comme c'est le cas pour les animations de Ticket sport à la demi-journée, que de saupoudrer le tout en fin de journée à une heure où l'attention des enfants a tendance à se relâcher.

DES PROGRAMMES VARIÉS

Les TAP du mardi, du jeudi et du vendredi sont animés soit par des animateurs de la Ville de Vannes qui proposent différentes activités (animation sportive, Maison de la nature, Ludothèque, médiation culturelle…), soit par des intervenants extérieurs ou des associations qui interviennent également sur le temps de la pause du midi en proposant diverses animations (arts plastiques, théâtre, jeux de société, relaxation-sophrologie…). Plusieurs ateliers seront proposés par école, en fonction de la catégorie d'âge et en lien avec le projet pédagogique de l'école. Ces activités ne sont pas obligatoires. Pour que les enfants y participent, il faut que les parents les aient inscrits au préalable.
Depuis la rentrée, près de 140 encadrants se partagent l'animation des TAP dans les 26 écoles publiques **(2)** de Vannes à raison de trois après-midi par semaine, mais aussi lors des accueils municipaux du matin (7 h 30-8 h 30), du midi (11 h 30-13 h 30) et du soir (16 h 30-19 h 15).

CENTRES DE LOISIRS DU MERCREDI

Le passage de la semaine de quatre jours à quatre jours et demi de classe a une incidence directe sur le fonctionnement des centres de loisirs du mercredi. La Ville de Vannes s'est adaptée à ce changement. Pour les familles qui en font la demande, la Ville prend en charge le transport par car des enfants à 11 h 30, de l'école jusqu'au centre de loisirs, où ils déjeunent ensuite sur place. Chaque école est reliée à un des centres de loisirs selon son secteur géographique.
Pour les écoliers du privé qui, rappelons-le, n'ont pas classe le mercredi, rien ne change : les enfants peuvent être accueillis toute la journée du mercredi dans les centres de loisirs, avec repas inclus.

(1) Les écoles privées sont libres d'appliquer ou non la réforme des rythmes scolaires. Celles de Vannes ont choisi de conserver la semaine de quatre jours de classe.

(2) 7 écoles maternelles, 7 écoles élémentaires et 6 écoles primaires (maternelle et élémentaire).

Restaurants scolaires. Le bio gagne du terrain

© FRANÇOIS LE DIVENAH

Les produits bios représentent à l'heure actuelle près de 30 % des ingrédients des menus servis aux enfants dans les écoles publiques de Vannes.

La Ville de Vannes accorde une grande importance à la qualité des produits proposés dans les cantines de ses établissements scolaires (écoles maternelles et primaires publiques). A ce titre, les produits bios représentent à l'heure actuelle près de 30 % des ingrédients des menus servis aux enfants dans les écoles publiques communales.

Parmi les produits bios servis tout au long de l'année scolaire, il y a le pain, les légumineuses (haricots blancs, boulgour, lentilles, riz…), les fruits de saison (fraises, kiwis, pommes), les légumes (carottes râpées) et les desserts lactés bios (far breton, clafoutis, riz au lait, yaourt, fromage blanc).

Quant à la viande, c'est soit du label rouge pour le bœuf et le poulet, soit du label BBC (Bleu blanc cœur, riche en Omega 3) pour le porc. Le poisson frais, quant à lui, vient de Bretagne ou de Normandie.

Cette année, c'est la fraise bio qui était à l'honneur dans les assiettes des écoliers en fin d'année scolaire. Les enfants ont pu la savourer pendant tout le mois de juin, grâce à un partenariat entre la Ville de Vannes et l'Amisep (Association morbihannaise d'insertion sociale et professionnelle). Ces fraises bios, cultivées en plein champ, ont été récoltées à la main par des travailleurs handicapés de l'ESAT de Crach (Établissement et service d'aide par le travail).

Les repas servis dans les écoles publiques de Vannes sont confectionnés à la cuisine centrale municipale, à Kercado, à partir de menus équilibrés, élaborés par une diététicienne. La cuisine centrale de Kercado fournit les repas scolaires du midi et le goûter des 20 écoles publiques de Vannes, de l'école primaire Diwan à Bohalgo, du collège Diwan et de l'école de l'île d'Arz. Elle fournit aussi les repas des centres de loisirs.

EXPOSITION AU CHÂTEAU DE L'HERMINE JUSQU'AU 19 OCTOBRE

VILLE HÔPITAL & SOLIDAIRE
VANNES 1914-1918

Prises de vues de l'exposition actuellement à l'affiche au Château de l'Hermine (et jusqu'au 19 octobre). Photos : Grégory Le Falher.

Le Château de l'Hermine accueille, jusqu'au 19 octobre, une grande exposition consacrée au rôle joué par la ville de Vannes lors de la Première Guerre mondiale.

Classée centre de chirurgie de premier ordre, la ville voit alors plusieurs de ses établissements (majoritairement des écoles) se transformer en hôpitaux d'urgence. Au nombre de dix, ils sont chargés de soigner des milliers de blessés et de malades venus du front. Ainsi, dès leur ouverture, le 26 août 1914, ils accueillent un convoi de 750 blessés rapatriés des zones de combat. Ce rôle de ville hôpital marqua fortement la vie quotidienne de Vannes et engendra un très fort élan de solidarité. C'est ce que montre cette exposition, réalisée par la Ville de Vannes (Archives municipales et Direction de la communication et de l'événementiel), avec le concours d'historiens et de donateurs (Jean-Yves Rio, historien local, Francis Cabon, collectionneur et historien local et Emma L'Helgouach, historienne).

© GRÉGORY LE FALHER

Ville hôpital et solidaire a obtenu la labellisation de la *Mission Centenaire 14-18* ; un label créé dans la perspective de mettre en œuvre les commémorations du centenaire de la Grande guerre. Cette exposition présente, sur quelque 320 m², des écrits, des témoignages, des photos d'époque, des bandes sonores, des vidéos, des objets, des mannequins, des uniformes ainsi que des mises en scènes (salle d'opération en temps de guerre, chambre de blessé…) illustrant cinq grands thèmes : le personnel de médecine, les blessures et l'évacuation, le foyer des blessés et du soldat, les avancées de la médecine et, bien sûr, les hôpitaux à Vannes. Ces objets et documents sont issus des Archives du Val de Grâce, des Archives hospitalières de Limoges, des Archives municipales de Vannes et d'archives privées.

Jusqu'au 19 octobre, Château de l'Hermine, 5 rue Porte Poterne. Exposition ouverte tous les jours de 14 h à 18 h. Entrée libre.

AUTOUR DE L'EXPOSITION

Conférence. *L'hospitalisation militaire dans le département du Morbihan - 1914-1948.* Conférence animée par François Olier, Major du service de santé de l'Armée de terre. **Samedi 27 septembre, 15 h, salle Ropartz du Palais des Arts. Entrée libre.**

Visite Guidée. *Sur les lieux de mémoire : le collège Jules-Simon et la grande chapelle du collège Saint-François-Xavier.* Visite de ces deux édifices transformés en hôpitaux d'urgence pendant la guerre 14-18. **Samedi 18 octobre, 15 h.** Rendez-vous au collège Jules Simon, pl. Maurice Marchais. Plein tarif : 5,50 €, réduit (18-25 ans) : 3,50 €, gratuit pour les moins 18 ans.

APPEL AUX VANNETAIS

Si vous-même ou votre entourage disposez de documents datant de la Guerre 14-18 (correspondances, témoignages, photos, objets divers…), nous vous invitons chaleureusement à contacter le service communication de la Ville de Vannes, 24 rue Richemont. 02 97 01 60 30.

© GRÉGORY LE FALHER

L'ÉCOLE DE KERNIOL PRIMÉE, LORS D'UN CONCOURS DÉPARTEMENTAL SUR LA GRANDE GUERRE

Depuis 2006, l'ONAC (Office national des anciens combattants et victimes de guerre) organise chaque année un concours national (relayé par département) qui s'intitule *Les Petits artistes de la mémoire - La Grande Guerre vue par les enfants*. Ce concours, qui s'adresse aux écoles primaires, a pour but, face à la disparition des derniers témoins de la guerre 14-18, de transmettre « *aux plus jeunes la mémoire de ce conflit et, au-delà, les valeurs de courage et de solidarité portées par leurs ancêtres engagés dans ces quatre années d'enfer.* »

Avec l'aide de leurs enseignants, « *les élèves choisissent un soldat de la Grande Guerre originaire de leur commune et partent à la recherche des traces et des témoignages qu'il a laissés dans sa famille et au cœur des archives municipales ou départementales. Après avoir mené une minutieuse enquête et en s'inspirant du « carnet de poilu » réalisé par le peintre Renefer pour raconter à sa fille sa vie quotidienne au front, les enfants confectionnent à leur tour un journal retraçant le parcours de « leur » poilu.* »

Les élèves de la classe de CE2-CM1, de Pascale Viola, à l'école publique de Kerniol, se sont brillamment illustrés en participant cette année à ce concours puisqu'ils ont obtenu le 3e Prix départemental grâce, entre autres travaux, au carnet de poilu qu'ils ont confectionné avec l'aide de leur enseignante.

© FRANÇOIS LE DIVENAH

Les élèves de la classe de CE2-CM1 de l'école publique de Kerniol en présence de leur enseignante, Pascale Viola, de l'adjointe au maire chargée de la communication, des systèmes d'information et du développement numérique, Anne Le Dirach et du délégué départemental de l'Onac (Office national des anciens combattants et victimes de guerre), Arnaud Bayeux.

Pascale Viola et ses élèves ont travaillé en étroite collaboration avec les Archives municipales pour concevoir leur carnet de poilu, celui du Vannetais Jean-Marie Ryo, mobilisé en août 1914 et fait prisonnier en octobre 1914 après avoir participé à la première grande bataille de la Marne. C'est grâce aux souvenirs de son petit-fils, rencontré lors d'une conférence aux Archives municipales, qu'ils ont pu reconstituer, avec des textes, dessins et cartes postales anciennes, cette correspondance d'un soldat vannetais de la Grande Guerre. **Le carnet de poilu de Jean-Marie Ryo, conçu et réalisé par les élèves de Pascale Viola, est consultable sur le site Internet de la Ville de Vannes (www.mairie-vannes.fr, page d'accueil, rubrique Mission Centenaire 14-18).**

22 août 1914. Le désastre de Rossignol

Rossignol. C'est un nom qui chante. Quelque chose qui tient de la légèreté, avec un petit côté printanier. Mais dans l'histoire de l'armée française, dans l'histoire de France tout court, le mot rossignol rappelle une bataille meurtrière comme aucune autre. Pour le 3e RIMa aussi. Le 22 août 1914, le régiment y a perdu 2 085 hommes.

C'était un autre temps. Une autre époque. Un moment de son histoire où le 3e RIMa ne s'appelait pas encore comme cela, mais 3e de Coloniale. Le régiment tenait son nom du fait qu'il avait été de toutes les campagnes colonisatrices, en Afrique, en Océanie, ou encore en Indochine. Il n'était pas encore stationné à Vannes, mais à Rochefort, en Charentes Maritimes. Il n'était pas non plus le régiment professionnalisé que l'on connaît. Bref, ce régiment, c'était tout autre chose que celui qui a fait de Vannes, depuis 50 ans, sa place forte. Pour autant, au 3e RIMa, on honore encore la mémoire de la bataille de Rossignol. Le fait que le régiment ait baptisé son mess du nom de ce cruel combat en témoigne. C'était le 21 juin dernier.

COUPE-GORGE

Rossignol fait partie de ce que l'on nomme la bataille des frontières. La Première guerre mondiale a été déclarée 23 jours plus tôt. Le haut commandement de l'armée française a décidé d'aller au-devant des forces allemandes. La tâche qu'on assigne au corps d'armée français, c'est d'atteindre la ville de Neufchâteau, en Belgique, pour bloquer la progression des Allemands. En passant par Rossignol. Mais ces derniers sont beaucoup mieux préparés que nos soldats. Ils ont pris position la veille, ont creusé des tranchées. C'est dans ces conditions qu'ils cueillent la 3e et la 5e division coloniale. Dans son allocution, le 21 juin, lors de la cérémonie du souvenir du 3e RIMa, le colonel Hervé Pierre, chef de corps du régiment vannetais fait ce constat : « *L'assaut des soldats français contre des positions de mitrailleuses et de tirailleurs protégés par des tranchées, même improvisées, a connu alors le sort que connaîtront tous les assauts du même type pendant la Première Guerre mondiale : un échec total et un massacre des assaillants.* »
On l'a dit, pour le 3e Régiment d'infanterie coloniale, les combats se solderont par 2 085 soldats tués ou portés disparus. Mais pour l'armée française, ce seul jour du 22 août 1914 a coûté la vie à 27 000 hommes. Plus qu'une défaite cuisante, un désastre. Pour Jean-Yves Rio, historien amateur et membre du comité départemental du centenaire, « *ce fut le pire jour de toute l'histoire de l'Armée française* ». Selon lui, le commandement porte l'entière responsabilité de cette déroute : « *C'est Joffre qui commandait l'Armée française et il était alors sur un piédestal. Il a envoyé des soldats combattre sur un terrain qu'on ne connaissait pas suffisamment. Il y avait des bois partout. Les Allemands avaient eu le temps de se préparer. Cela s'est traduit par un échec sur toute la ligne. Un vrai bain de sang. A part à Maissin* **(*)**, *où une centaine d'hommes ont réussi à soutenir les assauts des Allemands toute la nuit, avant d'être finalement délogés du village. Non seulement, il y a eu 27 000 morts en un seul jour, mais on peut estimer au double le nombre de blessés* ».
Au soir du 24 août 1914, le 3e de Régiment d'infanterie coloniale n'est plus qu'un régiment fantôme. Hormis quelques soldats qui ont été faits prisonniers, la quasi-totalité des troupes y a trouvé la mort. Durant ce tout premier mois d'un conflit qui va durer quatre ans, l'Armée française totalisera 300 000 morts, blessés et disparus.

© CHRISTOPHE SEYCHELLES - CELLULE PHOTO 3E RIMA

Il y a cent ans, le 22 août 1914, 2 085 soldats et officiers du 3e Régiment d'infanterie coloniale (3e RIC, ancêtre du 3e RIMa) ont trouvé la mort en Belgique dans la bataille la plus meurtrière de la Première Guerre mondiale, la bataille de Rossignol. Le 3e RIMa leur a rendu hommage le 21 juin dernier au quartier Foch-Delestraint en baptisant le mess du régiment du nom de Rossignol et en dévoilant à cette occasion, sous la présidence du colonel Hervé Pierre, chef de corps du 3e RIMa, la plaque commémorative qui orne la façade du cercle mess.

« LE PIRE JOUR DE L'HISTOIRE DE L'ARMÉE FRANÇAISE »

(*) Village belge situé à 50 km de Rossignol.

20 ANS DE L'UBS

La petite université a tout d'une grande

L'Université de Bretagne-Sud (UBS) a 20 ans. A cheval entre Vannes et Lorient, elle accueille aujourd'hui deux fois plus d'étudiants que lors de sa création. Université de proximité, elle se positionne sur des formations originales et se montre très performante pour mener ses étudiants à l'emploi.

© FRANÇOIS LE DIVENAH

Raymond Marcellin, Jean-Yves Le Drian, Pierre Pavec, tous ont œuvré à sa naissance, passant outre les clivages politiques. C'est en 1994, lors d'un voyage en Bretagne, que le Premier ministre de l'époque, Édouard Balladur a annoncé la création de l'Université de Bretagne-Sud. Un moment clé, mais que l'actualité du jour avait relégué au second plan. Car ce 4 février 1994, alors que le chef du gouvernement s'adresse au Conseil régional, 5 000 pêcheurs en colère déferlent sur Rennes. Un jour de bruit et fureur où 77 manifestants seront blessés et où le Palais du Parlement de Bretagne flambera dans la nuit. 20 ans plus tard, l'UBS est là et bien là. Elle fêtera cet anniversaire à cheval sur 2014 et 2015. C'est le temps de l'année universitaire, mais cela s'explique aussi par le fait que c'est en 1995, le 7 février exactement, qu'a été signé le décret que l'on peut considérer comme le véritable acte de naissance de l'université. L'UBS fait partie de ce qu'on a appelé à l'époque les universités nouvelles. Ce terme désigne les huit universités créées dans les années quatre-vingt-dix dans des villes moyennes, dans le dessein de désengorger des facultés assaillies par l'arrivée de milliers de nouveaux étudiants. L'UBS a été l'une des dernières à voir le jour.

TOHANNIC PLUTÔT QUE BERNUS

L'actuel président de l'UBS, Jean Peeters, a été recruté en 1996 pour enseigner la linguistique anglaise. Il se souvient d'une époque où « *il y avait tout à construire. Beaucoup de gens sont arrivés en même temps que moi. On était trentenaires. Il y avait un très grand dynamisme* ». Avec le recul, Jean Peeters insiste

PREMIER ÉVÉNEMENT, LE 18 SEPTEMBRE

C'est à partir de ce mois de septembre et jusqu'en juin 2015 que l'UBS organisera des manifestations anniversaires. La première d'entre elle se déroulera à Vannes le 18 septembre à l'occasion de la journée d'accueil. Un premier temps fort baptisé Welcome Deiz, animé par des groupes de musique et des spectacles de rue. A cette occasion, étudiants, enseignants et personnels formeront un « 2 » géant qui sera immortalisé par une photo aérienne. Leurs homologues de Lorient formeront le « 0 » lors de leur propre journée d'accueil une semaine plus tard. Début octobre, l'UBS sera sur l'esplanade du port pour animer des ateliers lors de la Semaine des sciences.

© LOÏC BERTHY

L'UBS est classée dans le top 10 des universités françaises (sur 74) pour l'insertion professionnelle et à la 14e place pour le taux de réussite en licence.

également sur le rôle social qu'a eu la création de l'Université de Bretagne-Sud. « *En permettant à des lycéens de poursuivre des études supérieures que leur famille n'aurait pas pu financer s'il avait fallu aller à Rennes ou Nantes. C'est une des grandes réussites des universités nouvelles* ».

DANS LE TOP 10 NATIONAL POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

En 1995, l'UBS ne partait pas de rien. A Vannes comme à Lorient, il y avait déjà la possibilité de suivre des études supérieures. De ce côté-ci du département, il y avait l'école de droit et des sciences économiques (créée en 1966), l'IUT (1970), l'UCO (1986) et l'IUP (1992). C'est en 1997 que les premiers bâtiments de l'UBS sont livrés à Tohannic. Pour la petite histoire, la municipalité de l'époque avait hésité à implanter le campus à Bernus, mais avait finalement fait le choix que l'on sait, notamment pour les facilités d'accès que présentait le site de Tohannic.

Au fil des années et des constructions - le bâtiment de la faculté de droit, d'éco et de gestion **(*)**, dernier en date, a été livré en 2013 - Tohannic s'est imposé comme un véritable campus universitaire. Près de 3 000 étudiants y suivent des études supérieures, de la première année de licence au doctorat, en passant par des formations d'ingénieur. Sans parler de l'IUT qui forme 1 200 étudiants dans ses quatre départements de gestion, de statistique et d'informatique décisionnelle, de techniques de commercialisation et enfin d'informatique. Petite université si on la compare à celles de Brest et Rennes, l'UBS n'en propose pas moins 111 spécialités de licences et masters. Si elle n'entend pas batailler sur le terrain de la quantité, elle peut bomber le torse quand on aborde la question de la qualité de l'enseignement qui y est dispensé : le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche la classe dans le top 10 des universités françaises qui préparent le mieux à l'emploi.

(*) Qui accueille également l'Institut de formation en soins infirmiers.

Trois questions à :

JEAN PEETERS, PRÉSIDENT DE L'UBS

L'UBS compte 9 000 étudiants, pensez-vous qu'on a atteint un plafond ?
On est en partie dépendant de la croissance démographique. Mais grossir n'est pas une priorité. L'enjeu, pour nous, c'est la reconnaissance de ce que l'on fait à l'UBS, la reconnaissance de la qualité de nos formations. Nous cherchons à proposer des spécialités que l'on ne trouve pas ailleurs. Bien que petite, l'UBS est une université à part entière, avec des formations d'excellence comme celle d'ingénieur cyberdéfense à Vannes ou le pôle efficacité énergétique à Lorient.

Le très bon taux d'insertion professionnelle est-il lié au lien qu'entretient l'UBS avec le tissu économique local ?
Au niveau des masters, nous avons un des meilleurs taux d'insertion de France, puisque nous sommes au 3e rang national dans les domaines "sciences, technologies, santé" et "droit, économie, gestion". Pour les licences professionnelles, nous frôlons les 100 % dans certaines filières.

© LOÏC BERTHY

Notre volonté de répondre aux besoins des entreprises du bassin d'emploi explique en partie cette réussite. Mais il y a aussi le fait que notre modèle d'enseignement comporte une forte dominante de stages en entreprises. Et cela commence dès la 2e année. Maintenant, le marché du travail auquel accèdent nos étudiants n'est pas que local, loin de là. Ce serait d'ailleurs dangereux de trop se focaliser sur le terrain local.

Quel est le profil des étudiants ?
Pour les trois premières années (L1 à L3), les étudiants viennent en grande majorité du département. Ensuite, à partir du master, le recrutement est national. Mais je voudrais souligner la part de plus en plus importante de notre activité à l'international. C'est un des domaines dans lesquels on a beaucoup progressé, en développant des diplômes internationaux avec de nombreux pays. Je peux citer l'Espagne, la République tchèque ou encore la Chine, mais il y en a bien d'autres. 400 à 500 étudiants vont à l'étranger dans le cadre de leurs études. D'un autre côté, 40 % de nos doctorants sont étrangers, ce qui nous place du reste dans la moyenne nationale.

L'UBS EN CHIFFRES

L'Université de Bretagne-Sud, c'est trois facultés, deux IUT et une école d'ingénieur, pour un total de 92 000 m² de bâtiments. Elle accueille 9 000 étudiants (répartis principalement à Vannes et Lorient, et plus marginalement sur l'antenne de Pontivy), ainsi que 210 doctorants. 72 nationalités sont représentées. Plus de 600 étudiants étrangers suivent un cursus dans le Morbihan. L'UBS emploie 900 personnes, dont la moitié sont des enseignants ou enseignants chercheurs. Ces derniers mènent leurs recherches au sein de 13 laboratoires. L'université est classée dans le top 10 des universités françaises (sur 74) pour l'insertion professionnelle et à la quatorzième place pour le taux de réussite en licence.

© FRANÇOIS LE DIVENAH

La bibliothèque et le restaurant universitaire du campus de l'UBS à Tohannic.

Relevés de compteurs d'eau : ce qu'il faut savoir

Pour connaître votre consommation réelle d'eau potable et établir une facturation adéquate, il est nécessaire que votre compteur soit relevé au moins une fois par an. Voici ce qu'il faut savoir sur cette opération réalisée par des agents de la Ville de Vannes munis d'une carte professionnelle.

UN SERVICE 100 % VILLE DE VANNES

A Vannes, la production et la distribution de l'eau potable ainsi que le traitement des eaux usées (assainissement) sont deux services entièrement gérés par la Ville de Vannes. Une partie des recettes du service de l'eau potable provient de la facturation des volumes d'eau consommés. Pour cela, des compteurs d'eau potable sont installés pour quantifier ces volumes. Le relevé des index de ces compteurs permet de connaître, pour chaque abonné, le volume réellement consommé. Deux types de relevés sont effectués : le relevé annuel, selon un planning, et le relevé pour ouverture (abonnement) et fermeture des compteurs (résiliation).

RELEVÉS DE COMPTEURS, MODE D'EMPLOI

La régie de l'eau de la Ville de Vannes dispose d'un parc d'environ 36 000 compteurs d'eau. Selon un planning prédéfini (la période de votre relevé est notée sur votre facture), trois **agents municipaux en tenue et munis de leur carte professionnelle** sillonnent les différents secteurs de Vannes, du lundi au vendredi.
Cette opération doit être effectuée au minimum une fois par an. Elle est nécessaire pour mesurer votre consommation réelle et établir une des deux factures (l'autre provenant d'une estimation basée sur votre consommation annuelle).
A cette occasion, le releveur peut vous signaler d'éventuelles anomalies (notamment des fuites) ou vous donner des conseils.
Lorsque le relevé est impossible (client absent, portail fermé, chien, compteurs inaccessibles, végétation envahissante, objets posés sur le citerneau, regard plein d'eau ou non nettoyé), l'agent dépose dans la boîte aux lettres une carte d'autorelevé, pré-affranchie, à renvoyer complétée dans les 5 jours après son passage à votre domicile.

© FRANÇOIS LE DIVENAH

A Vannes, le service de l'eau et de l'assainissement est un service municipal. Les relevés de votre compteur d'eau, indispensables pour connaître votre consommation réelle et établir une facture adéquate, sont effectués par les agents de la Ville de Vannes présents sur cette photo. Lorsqu'ils se déplacent au domicile des Vannetais, ils sont porteurs d'une carte professionnelle.

COMMENT COMPLÉTER LA CARTE PRÉ-AFFRANCHIE ?

Si vous n'avez jamais effectué cette démarche, voici comment procéder.

1 Localisez votre compteur d'eau.

Si vous habitez dans un appartement, il est situé à l'intérieur de l'immeuble (soit dans une gaine technique, soit dans votre logement).

Si vous habitez dans une maison, il est en général situé à l'extérieur, soit entre la rue et la maison, soit sur le trottoir, en regard ou dans un coffrage spécifique. Il peut aussi, dans les habitations les plus anciennes, être installé à l'intérieur de la maison (dans le garage par exemple).

2 Relevez les chiffres sur fond noir.

© FRANÇOIS LE DIVENAH

Votre compteur d'eau comporte des chiffres sur fond noir et des chiffres sur fond rouge. Seuls les chiffres sur fond noir sont à relever. Ils indiquent votre consommation d'eau en mètres cubes. Ces chiffres constituent l'index de relevé qui permet-

tra ensuite l'établissement de la facture. Ne tenez pas compte des chiffres rouges qui indiquent le complément de votre consommation en litres.

3 Faites parvenir votre relevé de compteur à la Direction de l'eau et de l'assainissement de la Ville de Vannes. Vous avez pour cela trois solutions.

- Remplir la carte pré-affranchie et la retourner, par la Poste, à l'adresse indiquée.
- Remplir un formulaire sur Internet et l'envoyer en ligne à la Ville de Vannes (aller sur www.mairie-vannes.fr, cliquer sur la rubrique *Démarches*, puis sur *eau et assainissement*).
- Se déplacer au guichet de la Direction de l'eau et de l'assainissement de la Ville de Vannes, 7, rue Joseph Le Brix, muni de votre carte pré-affranchie et de votre relevé d'index.

Sans information de votre part, une estimation sera réalisée en fonction de l'historique de votre consommation.

A RETENIR

Conformément aux termes du contrat que vous avez signé avec la Ville de Vannes en ouvrant votre compteur d'eau, « *toutes facilités doivent être accordées au service d'eau potable pour le relevé du compteur qui a lieu obligatoirement au moins une fois par an. Ce dernier doit être accessible en tout temps par les releveurs.* »
Afin de faciliter le travail des releveurs, la Ville de Vannes vous remercie de bien vouloir permettre l'accès aux compteurs d'eau, de débarrasser les regards de tous les matériaux installés contre le gel et de nettoyer ces regards pour éviter que des eaux de pluie infiltrées et des boues rendent impossibles les relevés d'index.

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez contacter le service abonnés de la Direction de l'eau et de l'assainissement de la Ville de Vannes au 02 97 01 63 63.

ENTRE LE 15 SEPTEMBRE ET LE 24 OCTOBRE

Contrôle annuel des dispositifs de défense incendie de la Ville

© VILLE DE VANNES - DIRECTION DE L'EAU

Entre le 15 septembre et le 24 octobre, la Ville de Vannes va inspecter ses dispositifs de défense incendie (hydrants) et procéder à des mesures de débit et de pression sur un tiers des équipements. Ces mesures obligatoires, effectuées chaque année, sont destinées à vérifier que les poteaux et bornes en question répondent aux normes de débit exigées par les pompiers pour la lutte contre les incendies.

Les contrôles effectués cette année concernent les hydrants alimentés par le Château d'eau du Prat.
Les quartiers de Vannes desservis en eau potable par le château d'eau du Prat sont **le secteur est de la ville** (de Kerpayen jusqu'à Beaupré en passant par la ZI du Prat et Bohalgo), **le secteur sud-est** (de Tohannic à Rosvellec) et **le secteur sud - sud-ouest** (Parc du Golfe, Conleau, Cliscouët, Bernus et Kercado jusqu'au Pargo).
Ces contrôles sont susceptibles de provoquer une coloration passagère de l'eau du robinet. Si vous constatez ce type de perturbation, ne vous alarmez pas, ce sera temporaire, mais appelez quand même la Direction de l'eau et de l'assainissement de la Ville de Vannes (**02 97 01 63 50**).

Chaque année, la Ville de Vannes consacre d'importants investissements à l'entretien et à la modernisation de ses équipements de production et de distribution de l'eau potable. Tout en maintenant cet effort financier, elle reste la ville moyenne de l'Ouest de la France où l'eau du robinet est la moins chère.

N°Vert 0 800 21 05 80 LE NUMÉRO GRATUIT DE LA PROPRETÉ URBAINE
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Un graffiti à faire enlever, un distributeur de sacs pour déjections canines à réapprovisionner, un besoin d'information sur la collecte des déchets ménagers… Pour toutes questions ou demandes d'intervention relatives à la propreté urbaine, n'hésitez pas à appeler le numéro vert (gratuit depuis un poste fixe) "Allo Propreté" de la Ville de Vannes. Vous serez mis en relation avec un agent municipal qui apportera la réponse à votre question ou vous orientera vers le service de la Ville ou de Vannes agglo concerné.
Le service "Allo Propreté" de la Ville de Vannes est joignable du lundi au vendredi inclus, de 8 h à 17 h.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN

Des tablettes numériques pour les élus

Tout au long d'un mandat, les élus ont entre les mains une quantité impressionnante de documents imprimés, principalement les projets et recueils de délibérations du conseil municipal. Afin de réduire le plus possible cette consommation de papier et d'agir ainsi en faveur de la préservation de la qualité l'environnement, les membres du conseil municipal qui le souhaitent vont être équipés de tablettes numériques, mises gratuitement à leur disposition par la commune. Ils pourront ainsi télécharger et consulter « *de manière dématérialisée l'ensemble des projets de délibérations et leurs pièces jointes éventuelles, ainsi que, potentiellement, d'autres documents relatifs aux différentes instances municipales.* » Ce nouveau service, piloté par la Direction des systèmes d'information de la Ville de Vannes, entre dans le cadre du programme de « *dématérialisation des procédures communales et de la démarche de modernisation de l'administration.* »

La Ville va vendre **la Maison de la Tannerie**

© FRANÇOIS LE DIVENAH

L'actuelle Maison des associations, située en haut de la rue de la Tannerie, tout près du quartier Saint-Patern, fermera bientôt ses portes. Les associations qui sont accueillies dans ce bâtiment de 1925 m², construit dans les années 1930 et étendu vingt ans plus tard, seront transférées l'an prochain dans la future Maison des associations en cours d'aménagement sur le site de l'ex-école de Police, rue Guillaume Le Bartz à Kercado. Propriétaire du site de la rue de la Tannerie, la Ville a décidé de le vendre à un promoteur, « *dans le cadre d'un appel public à projets* », portant sur la réalisation d'un programme immobilier. Ce programme de construction « *comprendra, en fonction principale, un ensemble d'habitations incluant des maisons individuelles de ville avec démolition ou reconversion du bâti existant. Un programme complémentaire d'activités ou de services compatibles avec l'habitat pourra être accepté en rez-de-chaussée d'immeubles.* » Les offres des candidats sont à transmettre en mairie avant le 31 octobre. Prix de cession minimal du terrain : 338 € le m².

Beaupré-Lalande. Projet d'extension à l'Est du quartier

Le projet d'écoquartier à Beaupré-Lalande Est, prévu il y a quelques années dans le cadre d'un lotissement communal, vient d'être remanié. « *L'identification de zones humides a nécessité d'ajuster le plan de composition du futur quartier, le tracé des voies et le découpage des surfaces cessibles.* » La Ville de Vannes souhaite pouvoir offrir à terme, sur ce secteur de près de 17 hectares, « *des logements diversifiés capables de répondre à l'ensemble des attentes de la population que ce soit en termes de typologie, d'occupation (accession, locatif ou locatif social) et de prix.* » Elle entend également « *valoriser les caractéristiques naturelles du site, limiter les besoins en déplacements et faciliter les déplacements doux par des continuités piétons-cycles.* » La desserte de ce futur quartier nécessitera « *la création des nouvelles voies entre la rue de Kersec et l'avenue Delestraint, entre l'avenue Delestraint et la rue du Poulfanc ou encore entre la rue Gabriel Fauré et la rue du Poulfanc.* » La présentation du projet fera l'objet d'une large concertation (exposition, réunion publique) au terme de laquelle, le conseil municipal sera amené à délibérer pour la poursuite de cette opération.

Renouvellement du portail Internet des médiathèques

Le portail Internet qui donne accès aux services et informations en ligne des médiathèques municipales (recherche et commandes en ligne, sélections des bibliothécaires, ressources numériques…) a besoin d'être renouvelé pour améliorer et diversifier davantage l'offre de services aux usagers. Ce renouvellement est d'autant plus nécessaire que, très bientôt, la future médiathèque de Beaupré-Tohannic aura précisément pour spécificité d'être très pointue dans l'offre de services numériques. Un crédit de 42 000 € sera consacré à l'amélioration et l'enrichissement de ce portail accessible à l'adresse biblio.mairie-vannes.fr

De nouveaux tableaux blancs interactifs pour les écoles

© FRANÇOIS LE DIVENAH

Depuis 2007, la Ville de Vannes installe chaque année des tableaux blancs interactifs ou des vidéos projecteurs interactifs dans les écoles vannetaises. Toutes les écoles élémentaires publiques et privées de la commune disposent actuellement d'au moins deux équipements de ce type. Et ça ne va pas s'arrêter en si bon chemin puisque le conseil municipal, considérant que l'intérêt pédagogique de ces nouveaux outils est indéniable, a décidé de renforcer l'équipement des écoles vannetaises. Huit écoles vont en bénéficier avant la fin de l'année. Il s'agit, pour le secteur public, des écoles Jean Moulin, Sévigné, Jacques Prévert et la Madeleine (renouvellement) et, pour le secteur privé, des écoles Le Sacré-Cœur, Pierre-René Rogue, Nicolazic et Sainte-Marie. L'enveloppe consacrée à cette opération s'élève à 20 000 €.

Reconduction des neuf **commissions extra-municipales**

Les neuf comités consultatifs (commissions extra-municipales) qui ont fonctionné sous l'ancien mandat sont reconduits pour la durée du nouveau mandat. Ces comités, présidés chacun par un membre du conseil municipal désigné par le maire, sont composés d'élus et de personnels municipaux ainsi que de représentants extérieurs à la Ville de Vannes (services publics, associations, chambres consulaires, commerçants…). Ils interviennent sur toutes les questions d'intérêt communal « *concernant tout ou partie du territoire de la commune* » et peuvent être « *consultés par le maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des associations membres du comité.* ». Ils peuvent également « *transmettre au maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués.* »
Pour l'heure, neuf comités consultatifs ont donc été créés dans les domaines suivants : affaires sociales, autonomie, sports, culture, secteur sauvegardé, presqu'île de Conleau, port de plaisance, commerce et déplacements doux. S'il s'avère nécessaire d'élargir ces compétences consultatives à d'autres domaines, la Ville a la possibilité de créer d'autres comités de ce genre en cours de mandat.

Requalification de **la rue Madame Lagarde**

La rue Madame Lagarde va être refaite à neuf (entre la rue du 11 novembre 1918 et la rue Chateaubriand). Une enveloppe de 480 000 € sera consacrée à cette opération. Les trottoirs seront élargis jusqu'à 1,40 m pour permettre la circulation des personnes en fauteuil roulant. Le nombre de places de stationnement sera maintenu et une place supplémentaire pour personnes handicapées sera créée. Comme la largeur de la chaussée n'est pas suffisante pour créer des bandes cyclables, la rue sera classée en zone 30 avec un contresens autorisé pour les cyclistes. Notez aussi qu'à l'occasion de ces travaux, le réseau d'évacuation des eaux pluviales dans cette rue sera renforcé pour limiter les risques d'inondation dans la partie basse de ce secteur.

Assainissement. Gros travaux dans les stations d'épuration pour le traitement des boues

Une grosse enveloppe de 3,55 millions d'euros va être consacrée à la réhabilitation des filières de traitement des boues d'épuration issues des eaux usées dans les deux usines de traitement de Vannes, celle du Prat et celle de Tohannic. Ce programme, qui entre dans le cadre du schéma directeur d'assainissement de la Ville de Vannes, approuvé par le conseil municipal en décembre 2012, prévoit que les boues produites par le traitement des effluents à la station du Prat seront refoulées vers celle de Tohannic dont les capacités de traitement et de stockage de ces boues seront renforcées et optimisées. Ce programme d'équipement sera subventionné par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Des participations financières sont également attendues de la part de l'État, de la Région Bretagne et du Conseil général du Morbihan.

Cohésion sociale et réussite éducative.
Neuf nouvelles actions en 2014

Le conseil municipal a approuvé, le 20 juin dernier, le programme d'actions pour 2014 du CUCS (Contrat urbain de cohésion sociale) et de son volet éducatif, le PRE (Programme de réussite éducative). Un peu plus de 3,11 millions d'euros sont consacrés cette année à ces dispositifs de lutte contre les inégalités urbaines et sociales. Le programme 2014 comprend 84 actions en tous genres, dont 9 nouvelles. Voici, en résumé, les neuf nouveautés lancées cette année.

Optim'emploi
Accompagnement renforcé d'une vingtaine de jeunes de Kercado et Ménimur dans leur démarche d'insertion par un collectif de professionnels (Mission locale, Atelier d'aide à la recherche d'emploi, équipe de prévention). *Action conduite par la Mission locale du Pays de Vannes*.

Auto mobilité
Location à bas prix de véhicules à des personnes en insertion professionnelle. *Action conduite par l'association Entreprendre au lycée Saint-Joseph*.

Accompagnement des femmes seniors demandeuses d'emploi
Accompagnement individualisé d'une dizaine de femmes demandeuses d'emploi de plus de 50 ans. *Action conduite par l'association Retravailler*.

Chantier éducatif
Mise en place d'un chantier rémunéré pour une demi-douzaine de jeunes encadrés par les éducateurs de rue de la Ville de Vannes. *Action conduite par la Ville de Vannes (service de Développement social urbain)*.

Chantier multicompétences
Dispositif d'insertion multisectoriel s'appuyant sur des chantiers sur Vannes, dont les appels d'offres font l'objet de clauses d'insertion sociale. *Action conduite par l'Amisep*.

La marmite à sons
Ateliers de création musicale avec des habitants de Kercado dans le cadre du Jazz off du festival Jazz à Vannes. *Action conduite par la Ville de Vannes (Centre socioculturel de Kercado)*.

Ombres et lumières
Projet de création artistique auprès de jeunes suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse, en lien avec des artistes et les Ateliers artistiques de la ville. *Action conduite par l'association Sauvegarde 56*.

© FRANÇOIS LE DIVENAH

Spectacle de cirque conçu et interprété par les élèves de l'école publique de Kerniol, en partenariat avec le cirque Ritz.

Arts du cirque
Conception d'un spectacle de cirque par l'ensemble des élèves de l'école publique de Kerniol, en partenariat avec le cirque Ritz, l'association Loisirs temps libre et un groupe d'élève du collège Saint-Exupéry. Présentation de ce spectacle sous chapiteau dans le quartier de Ménimur. *Action conduite par l'école primaire de Kerniol*.

Livre de cuisine
Réalisation d'un livre de recettes confectionnées par un groupe de femmes étrangères engagées dans une démarche d'apprentissage du français. *Action conduite par le Centre d'étude et d'actions sociales (CEAS)*.

Le coût global du programme d'actions 2014 du Contrat urbain de cohésion sociale est estimé à 2 723 098 € et celui du Programme de réussite éducative à 392 581 €, ce qui représente un total de 3 115 679 €. La participation financière prévisionnelle de la Ville de Vannes est de 779 692 € (660 217 € pour le CUCS, 119 475 € pour le PRE).

Lever de rideau, samedi 13 septembre

THÉÂTRE ANNE DE BRETAGNE : SAISON 2014-2015

Avec une cinquantaine de spectacles à l'affiche, le Théâtre Anne de Bretagne propose une nouvelle fois cette saison une programmation riche et diversifiée, dans tous les registres du spectacle vivant : théâtre, danse, musique, arts du cirque, humour, jeune public… Voici, en résumé et par catégorie, le contenu de cette saison 2014-2015 que vous pouvez découvrir plus en détail sur le site du TAB : www.theatre-tab-vannes.com

MUSIQUES

Oratorio Anne de Bretagne. 500 ans après la mort de la dernière duchesse souveraine de Bretagne, l'Ensemble Bretaigne Armoricane, créé et dirigé par Roland Becker, lui rend hommage avec ce concert sur instruments d'époque qu'elle aurait pu écouter ou sur lequel elle aurait pu danser lorsqu'elle était duchesse. **Samedi 13 septembre, 20 h 30. Salle Lesage. Spectacle Face (*inclus dans le Breizh Pass*). *Présenté dans le cadre de Celti'Vannes*.**

Dobet Gnahoré. Dobet Gnahoré incarne la jeune génération de ces chanteuses africaines qui marchent dans les pas de Miriam Makeba et Angélique Kidjo. **Vendredi 17 octobre, 20 h 45. Dôme à Saint-Avé. Tarifs Dôme (16 € / 12 €).**

Baptiste Trotignon trio. On avait pu apprécier l'immense talent de ce merveilleux pianiste sur la scène du festival de jazz, en 2004. Dix ans plus tard, le voici de retour, en trio, avec le programme de son tout nouvel album, *Hit*, dont la sortie est imminente (label Naïve). **Samedi 15 novembre, 20 h 30. Salle Lesage. Spectacle Pile.**

Oldelaf. « *Je suis un chanteur qui fait rire, pas un humoriste.* » C'est ainsi qu'Oldelaf, de son vrai nom Olivier Delafosse, se qualifie. Le voici avec *Dimanche*, son deuxième album, une fresque tendre et subversive qui n'aurait pas déplu aux VRP, période Nonnes Troppo, qu'affectionne particulièrement cet esprit libre et décalé. **Jeudi 4 décembre, 20 h 30. Salle Lesage. Spectacle Face.**

La face cachée de la lune. Thierry Balasse et sept excellents musiciens et chercheurs nous font revivre en direct, dans un studio hallucinant, l'enregistrement de *Dark side of the moon*, l'album culte des Pink Floyd. **Lundi 15 et mardi 16 décembre, 20 h 30. Salle Lesage. Spectacle Pile.**

Médéric Collignon. Le cornettiste français Médéric Collignon a remporté la Victoire du jazz 2013, catégorie "Album de l'année" avec cet hommage, bouillonnant, au groupe de rock progressif King Crimson pour lequel Collignon et son quartet de jazz sont associés à deux quatuors à cordes. **Vendredi 23 janvier, 20 h 30. Salle Lesage. Spectacle Face.**

Aldo Romano. Pour revisiter à sa manière la musique du film *The Connection*, composée en 1960 par le pianiste Freddie Redd (label Blue Note), le batteur Aldo Romano s'est entouré de trois autres musiciens de premier plan : le jeune saxophoniste Baptiste Herbin, le pianiste Alessandro Lanzoni et, un complice de longue date, le contrebassiste Michel Benita. **Mardi 3 février, 20 h 30. Salle Lesage. Spectacle Pile.**

Moriarty. L'émotion à fleur de peau, Moriarty réhabilite une certaine idée de la musique baignée des réminiscences de Kerouac. Chaque concert est une ballade hypnotique autour de la voix envoûtante de la diva Rosemary. **Vendredi 6 février, 20 h 30. Salle Lesage. Spectacle Face.**

Ensemble Matheus. Le bouillant et génial Jean-Christophe Spinosi revient au TAB avec son merveilleux orchestre pour un concert symphonique réunissant trois illustres compositeurs : Mozart, Schubert et Prokofiev. **Samedi 7 février, 20 h 30. Salle Lesage. Spectacle Pile.**

Angélique Ionatos. Chanteuse, guitariste et compositrice, la grecque Angélique Ionatos a reçu le Grand prix du disque de l'Académie Charles Cros dès son premier album, *Résurrection*. Depuis, elle a enregistré 18 albums en composant sur les textes des plus grands poètes grecs. **vendredi 6 mars, 20 h 45. Dôme à Saint-Avé. Tarifs Dôme (16 € / 12 €).**

Yann-Fañch Kemener. Accompagné de Sylvain Barou à la flûte, Yann-Fanch Kemener, la voix d'or de la musique bretonne, raconte et chante, dans ce nouveau spectacle, l'histoire d'un homme pris dans la tourmente de la Grande guerre. Celle de son grand-oncle, mort oublié et abandonné en 1918, après avoir été incarcéré dans un bagne militaire. **Mardi 24 mars, 20 h 30. Salle Ropartz. Spectacle Face (*inclus dans le Breizh Pass*).**

Ibrahim Maalouf et l'Orchestre symphonique de Bretagne. Ibrahim Maalouf, que l'on a déjà pu applaudir à deux reprises à Jazz à Vannes, est un musicien et compositeur boulimique et éclectique. Tout lui réussit parce que la musique vit en lui comme une respiration profonde et vitale. On le retrouve ici avec l'Orchestre de Bretagne, sous la baguette du jeune chef Darrell Ang, dans un programme aux accents orientaux qui comprend une de ses propres créations, *Parachute*. **Vendredi 13 mars, 20 h 30. Salle Lesage. Spectacle Pile.**

Ensemble Matheus. Second concert cette saison de l'Ensemble Matheus au TAB avec, au programme, cette fois, une œuvre incontournable du répertoire baroque, le célèbre *Messie* de Haendel. **Dimanche 29 mars, 17 h. Salle Lesage. Spectacle Pile.**

Soirée Amzer Nevez. Une soirée et deux concerts avec le Centre régional de culture bretonne et celtique Amzer Nevez. Tout d'abord la création du percussionniste Dominique Molard qui mélange, avec *Dasson,* deux voix (bretonne et ladino) et des percussions issues des musiques traditionnelles (tablas, cajon, sanza, hang…). Puis *Pevarlamm KH*, le groupe constitué par le sonneur quimpérois Konogan an Habask, qui allie chants, bombardes, binious, uilleann-pipes, violons… **Jeudi 2 avril, 20 h 30. Salle Lesage. Spectacle Face (*inclus dans le Breizh Pass*).**

Peter von Poehl. Le chanteur et compositeur pop suédois Peter von Poehl, accompagné de sa guitare, du violoncelliste Zach Miskin et de danseurs, s'unissent dans un concert-dansé conçu par l'un des orfèvres de la mélodie et les plus atypiques des chorégraphes français : Héla Fattoumi et Eric Lamoureux, directeurs du Centre chorégraphique national de Caen/Basse-Normandie. **Mardi 5 mai, 20 h 30. Salle Lesage. Spectacle Face.**

Yann et Anne Queffélec. Avec *En Musique en Mer*, Anne Queffélec partage en scène l'intimité sacrée du piano avec un écrivain. Autrefois, c'était Henri, son père, qui prenait la parole à côté du piano. Aujourd'hui, c'est son frère, Yann Queffélec, le nouvel équipier de cet échange musical et littéraire. **Mardi 19 mai, 20 h 30. Salle Ropartz. Spectacle Face (*inclus dans le Breizh Pass*).**

HUMOUR

Le comte de Bouderbala. Sami Ameziane, alias Le Comte de Bouderbala, roi du one-man-show burlesque, navigue entre cynisme et autodérision et offre sur un rythme effréné et tourbillonnant sa lecture du monde. Un vrai « coup de jeune » au pays du rire. **Jeudi 6 novembre, 20 h 30. Salle Lesage. Spectacle Pile.**

Alex Lutz. Pour ceux qui ne l'ont pas vu dans *OSS 117, Rio ne répond plus*, aux côtés de Jean Dujardin, ou encore dans *Catherine et Liliane*, l'un des temps forts du Petit Journal de Yann Barthes sur Canal +, c'est le moment de venir découvrir Alex Lutz dans ce one-man-show savoureux et drôle. **Dimanche 14 juin, 18 h. Salle Lesage. Spectacle Pile.**

THÉÂTRE

La vie de Galilée. *De Bertolt Brecht. Mise en scène : Jean-François Sivadier*. Figure du théâtre de la distanciation, Brecht développe dans cette pièce le thème du combat entre la vérité et l'obscurantisme. **Mercredi 8 et jeudi 9 octobre, 20 h 30. Salle Lesage. Spectacle Pile.**

Arrange toi. *Mise en scène : Antonella Amirante*. Vittoria, une femme simple et dévote, vit dans un petit village de Calabre. Selon la volonté de ses parents, elle est mariée, "vendue", à treize ans à une espèce de monstre, deux fois plus âgé qu'elle. A vingt-huit ans, elle a déjà sept enfants. A sa huitième grossesse, elle décide de recourir à l'avortement clandestin… **Mardi 18 et mercredi 19 novembre, 20 h 30. Salle Ropartz. Spectacle Face.**

Hyacinthe et Rose - François Morel. Les petits riens de la vie, largement inspirés par des souvenirs d'enfance, racontés avec tendresse, truculence et humour par l'excellent François Morel, accompagné sur scène par le musicien Antoine Sahler et par de familiers imaginaires. **Dimanche 23 novembre, 17 h. Salle Lesage. Spectacle Pile.**

Oblomov. *D'après Ivan Gontcharov. Par La Comédie Française*. Monument incontournable de la littérature russe, Oblomov est devenu un personnage patrimonial, quasi mythologique, de la culture russe. Il est ici mis en scène par Volodia Serre, avec la prestigieuse troupe de la Comédie Française. Guillaume Gallienne est Oblomov, aristocrate russe nonchalant qui fait l'éloge non pas de la paresse mais du non-agir. **Mardi 25 et mercredi 26 novembre, 20 h 30. Salle Lesage. Spectacle Pile.**

La maladie de la famille M. *De Fausto Paravidino. Mise en scène : Simon Fraud.* Comédie dramatique sociale et contemporaine, La maladie de la famille M livre les secrets d'une famille italienne qu'un médecin de village conte le soir à son entourage. Entre maladie du cœur et maladie de l'âme, chacun y va de sa propre revendication pour essayer d'aller mieux. Mais aller mieux, est-ce que c'est aller bien ? **Vendredi 12 décembre, 20 h 30. Salle Ropartz. Spectacle Face. CRÉATION - Coproduction TAB.**

La Brique. *Mise en scène et interprétation : Guy Alloucherie, Cie HVDZ*. Guy Alloucherie a évolué dans le milieu du cirque, de la danse et de la vidéo. Ce fils de mineur, qui a grandi dans les corons, parle avec bonheur, émotion et reconnaissance de ce symbole du Nord qu'est la brique, jusqu'à se prendre lui-même pour une brique… **Mardi 20 janvier, 20 h 30. Salle Ropartz. Spectacle Face.**

Aimer si fort… *Mise en scène : Guy Alloucherie, Cie HVDZ*. Ce spectacle, librement adapté de *La maison de la force*, de l'artiste espagnole Angélica Liddell, combine le cirque, la danse et le théâtre pour composer une pièce à plusieurs voix, où chacun des interprètes (neuf femmes et deux hommes) donne chair à un véritable corps à corps sur le thème de la violence faite aux femmes. **Jeudi 22 janvier, 20 h 30. Salle Ropartz. Spectacle Face.**

Qu'y a-t-il à présent ? *Mise en scène : Sophie Lecarpentier*. Après avoir mis en scène Beaumarchais ou Marivaux, Sophie Lecarpentier revient au théâtre actuel, documenté et engagé, avec une pièce sur l'adolescence qui se cherche et le regard qu'elle porte sur la société. Pour cette création, elle a travaillé sous la forme de résidence d'écriture avec des lycéens et un centre social de Vannes ainsi qu'avec des collégiens de Muzillac, sous forme de jeux et d'improvisation. **Mardi 24 février, 20 h 30. Salle Ropartz. Spectacle Face. CRÉATION - Coproduction TAB.**

Polyptyque EP. *Texte : Emmanuel Darley. Mise en scène : Gilone Brun et Emmanuel Darley*. Quelque part dans le sud des États-Unis, un jeune garçon répondant au nom d'Elvis Aaron Presley se rêve camionneur. Sa mère lui offre un peigne pour coiffer ses cheveux. Son père, une guitare. Sa bonne fée vient lui dire que, plus tard, il fera King du rock comme métier… Et à ses côtés, toujours, il y a son jumeau mort, Jessie Garon… **Lundi 9 et mardi 10 mars, 20 h 30. Salle Ropartz. Spectacle Face.**

Le malade imaginaire. *De Molière. Mise en scène : Michel Didym*. Le rire est bien le pansement de l'âme. En tout cas, c'est le parti pris du metteur en scène Michel Didym dans sa nouvelle mise en scène, *Le malade imaginaire*. Dans une France contemporaine championne de l'usage de médicaments, l'hypocondrie est une disposition mentale, un théâtre intérieur, une représentation, que Michel Didym va utiliser pour les personnages d'Argan, de Bélin, de Cléante et Toinette… égrainant aussi une série d'anachronismes réjouissants. **Jeudi 26 et vendredi 27 février, 20 h 30. Salle Lesage. Spectacle Pile.**

1 heure, 23', 14'' et 7 centièmes - Jacques Gamblin. *De et avec Jacques Gamblin et Bastien Lefèvre*. Jacques Gamblin poursuit la route qu'il avait prise avec le jeune danseur Bastien Lefèvre dans *Tout est normal, mon cœur scintille*. Cette fois-ci les directions prises sont celles d'une relation tumultueuse entre un coach sportif et son poulain. Un duo plein d'humour et de situations cocasses. **Mardi 3, mercredi 4 et jeudi 5 mars, 20 h 30. Salle Lesage. Spectacle Pile. Coproduction TAB.**

Cirkopolis
© PRODUCTION NEUVART / VALÉRIE REMISE

Hyacinthe et Rose
© MANUELLE TOUSSAINT

Moriarty
© STEPHAN ZIMMERLI

Alice et le chat
© F. LEVIEUX / M. LIDVAC

Ibrahim Maalouf
© NICOLAS JOUBARD

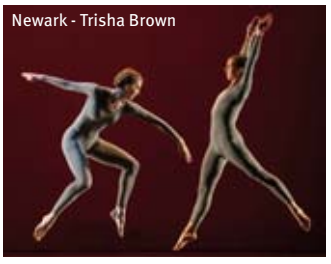
Newark - Trisha Brown
© STEPHANIE BERGER

Oblomov
© B M PALAZON

Alex Lutz
© CARPENTIER

Le comte de Bouderbala
© WAHIB

Projet Luciole
© MATHILDE PRIOLET

1 heure, 23', 14'' et 7 centièmes - Jacques Gamblin
© JOHNATTAN SIRCH

Projet luciole. *Conception et mise en scène : Nicolas Truong. Projet Luciole* est un objet scénique destiné à inventer un théâtre qui réfléchit et à montrer les ressorts et la vivacité de la pensée critique. A partir d'un travail sur différents textes tirés des œuvres de Gilles Deleuze, Guy Debord, Giorgio Agamben ou George Orwell, les concepts sont incarnés ici, avec légèreté et humour, par Nicolas Bouchaud et Judith Henry. Ils se répondent et s'entrechoquent au fil de quatre histoires entremêlées, qui sont autant de critiques formulées à l'égard de la confusion du monde contemporain. **Mardi 17 et mercredi 18 mars, 20 h 30. Salle Ropartz. Spectacle Face.**

La putain de l'Ohio. *De Hanokh Levin. Mise en scène et scénographie : Laurent Gutmann.* Un homme, vraisemblablement mendiant de son état, décide pour fêter son 70e anniversaire, de s'offrir les services d'une prostituée. Après une négociation particulièrement âpre sur le tarif, il se trouve incapable d'en profiter. N'imaginant pas avoir dépensé cet argent pour rien, il décide alors d'en faire profiter son fils… Les comédiens interprètent avec audace et élégance les dialogues de ce trio infernal, drolatique et bouleversant. **Mardi 31 mars et mercredi 1er avril, 20 h 30. Salle Ropartz. Spectacle Face.**

DANSE

Trisha Brown. Trisha Brown, une des principales inspiratrices de la postmodern dance, ouvre la saison danse du TAB en cette fin septembre, lors d'une tournée d'adieux, avec trois pièces historiques, comme des témoins de sa vie et de son œuvre. Sa compagnie lui rend ici un bel hommage. **Mardi 30 septembre, 20 h 30. Salle Lesage. Spectacle Pile.**

Gomme. *Loïc Touzé et Yasmin Rahmani. Gomme* est le fruit de la rencontre de deux chorégraphes aux parcours artistiques différents. Une remontée aux sources d'un langage, le hip-hop, par un de ses précurseurs en France (Yasmin Rahmani), questionné par un ancien danseur de l'Opéra de Paris (Loïc Touzé). **Vendredi 14 novembre, 20 h 30. La Lucarne à Arradon. Tarifs Lucarne : 16,50 € / 13 €.**

Décroire. *Corinne Duval / Cie Dreamcatchers.* Après *Montgolfière* en janvier 2013, le TAB soutient à nouveau le travail de la jeune chorégraphe Corinne Duval. Elle sera en résidence au TAB fin novembre, et créera dans la foulée sa nouvelle pièce chorégraphique, *Décroire*. **Mardi 2 décembre, 20 h 30. Salle Ropartz. Spectacle Face. CRÉATION - Coproduction TAB.**

Deca dance. *Ohad Naharin / Batsheva dance company.* Le chorégraphe israélien Ohad Naharin arrive au TAB avec dix-huit des danseurs de la compagnie israélienne Batsheva, pour une soirée panoramique sur huit de ses créations. Conçu comme un florilège chorégraphique, ce spectacle flamboyant revient sur ses années de travail au sein de Batsheva. **Mardi 27 janvier, 20 h 30. Salle Lesage. Spectacle Pile.**

Sun. *Hofesh shechter company.* Après trois passages triomphants à Paris au Théâtre de la Ville, Hofesh Shechter est devenu en un temps record l'un des chorégraphes les plus en vue et les plus sollicités de la scène internationale. Avec sa pièce *Sun*, il incarne avec une vision du monde puissante et incisive, une danse forte en images, efficace, tempétueuse, guerrière. **Vendredi 27 mars 20 h 30. Salle Lesage. Spectacle Pile.**

Pixel. *Mourad Merzouki / Cie Käfig.* Cette nouvelle pièce chorégraphique, qui sera présentée pour la première fois en novembre prochain à Créteil, associe la Compagnie Käfig, bien connue des fidèles du TAB, à celle d'Adrien Mondot et de Claire Bardainne (Cie AMCB). D'un côté, la danse hip-hop conjuguée aux arts du cirque, de l'autre, les arts numérique. Au centre, une volonté commune « *d'imaginer une conversation et de trouver le subtil équilibre entre le monde de synthèse de la projection numérique et le réel du corps du danseur.* » **Mercredi 8 avril 20 h 30. Salle Lesage. Spectacle Pile.**

P = MG et AKASHA - Soirée hip-hop. *Jann Gallois / XXe Tribu.* Deux spectacles à suivre pour cette soirée spéciale hip-hop. Pour commencer, un solo de la jeune danseuse Jann Gallois, récompensé par plusieurs prix. Et, pour suivre, une pièce chorégraphique pour cinq danseurs écrite par le chorégraphe François Lamargot. **Jeudi 9 avril 20 h 30. Salle Lesage. Spectacle Face.**

D'après une histoire vraie. *Christian Rizzo.* Cette histoire vraie est celle vécue par le chorégraphe Christian Rizzo à Istanbul en 2004, alors qu'il assiste à une brève danse folklorique menée par un groupe d'hommes, et qu'il en est profondément ému. Cette sensation restée ancrée en lui, il s'en est servi comme point de départ de ce projet. Accompagné de huit danseurs et deux musiciens, il cherche alors un espace où le mouvement et sa relation à la musique se jouent des catégories populaires et contemporaines. **Samedi 6 juin 21 h 30. Salle Lesage. Spectacle Face (*inclus dans le Pass duo danse*).**

Carte blanche à Catherine Diverrès. « *Pour cette carte blanche*, explique la chorégraphe en résidence à Vannes, *mon choix s'est porté sur d'anciens danseurs de la compagnie qui, pour la plupart, ont travaillé avec moi sur différentes périodes et qui sont devenus à leur tour chorégraphes, enseignants « passeurs »… Nous accueillerons trois générations de danseurs avec des esthétiques et des cheminements très différents… Des petites formes (duo et soli) côtoieront une plus grande forme chorégraphique, celle de Christian Rizzo.* » **Jeudi 4 juin, à partir de 19 h 30 et samedi 6 juin, à partir de 17 h 30. Spectacles Face (*inclus dans le Pass duo danse*).**

INCLASSABLES

Alice in China. *Par le Cirque national de Chine. Librement adapté d'Alice au pays des merveilles de Lewis Carrol.* Jonglage avec jarres ou chapeaux, équilibre sur main, rubans de soie, vélo, contorsion, diabolos, boule de cristal, culbutes acrobatiques… 24 acrobates chinois formés à l'Académie des arts du cirque de Tianjin nous proposent une version circassienne, fantaisiste et virevoltante de ce chef-d'œuvre de la littérature enfantine. **Dimanche 11 janvier, 15 h et 18 h. Salle Lesage. Spectacle Pile.**

Cuisine et confessions. *Par la Cie Les 7 doigts de la main.* Avec cette nouvelle création fraîchement sortie des fourneaux, la célèbre troupe québécoise donne naissance à un spectacle d'un nouveau genre, dans lequel le toucher, l'odorat et le goût s'ajoutent à l'émerveillement des yeux et des oreilles, faisant de la cuisine le point de rencontre des cultures. Sur scène, neuf artistes vont concocter une étonnante recette acrobatique… **Jeudi 29, vendredi 30 et samedi 31 janvier, 20 h 30. Salle Lesage. Spectacle Pile.**

Cirkopolis. *Par le Cirque Eloize.* Douze acrobates évoluent dans une ville usine froide et imposante, où des engrenages géants et des portails côtoient les coups d'éclats de couleurs de figures acrobatiques époustouflantes. Projections vidéo, musique, costumes, frissons, tout est ici réuni pour qu'Eloize transporte le public, une fois encore, dans une autre dimension. **Mercredi 29 et jeudi 30 avril, 20 h 30. Salle Lesage. Spectacle Pile.**

Deca dance

© GADI DAGON

JEUNE PUBLIC

L'Enfance de Mammame - Danse. *Chorégraphie : Jean-Claude Gallota.* Jean-Claude Gallotta reprend ici une des pièces phares de son répertoire, *Mammame*, à qui il a donné une forme narrative avec un conteur-agitateur, pour guider le jeune public et les parents dans cette découverte de la danse. A partir de 6 ans. **Jeudi 13 novembre, 19 h. Salle Lesage. Tarif unique : 6 €.**

Blanches - Théâtre. *De Fabrice Melquiot / Théâtre de l'Ephémère.* Ouais, petite fille rêveuse, passe le plus clair de son temps avec sa Mémé Blanche. Ensemble, elles jouent au badminton avec un volant invisible, dansent à la guinguette du coin, se racontent des histoires… Mais Mémé Blanche commence sérieusement à dérailler ! Et Ouais ne comprend pas. Un dialogue drôle et touchant qui met des mots simples et tendres sur la maladie d'Alzheimer. A partir de 9 ans. **Mardi 27 janvier, 19 h. Salle Ropartz. Tarif unique : 4,50 €.**

Mmmiel - Danse. *De et avec Brigitte Davy et Christophe Traineau, Hanoumat Cie. Mmmiel* se penche sur la vie des abeilles. La compagnie invite le jeune public à entrer dans la ruche pour découvrir la vie de ses travailleuses. Un spectacle comme dans un cocon, olfactif, visuel, chorégraphié surtout, par les deux danseurs d'Hanoumat. A partir de 3 ans. **Jeudi 29 janvier, 18 h. Salle Ropartz. Tarif unique : 4,50 €.**

Aldebert / Enfantillages - Musique. Rap, rock, jazz tzigane, slam, hip-hop, la musique d'Aldebert est comme un arc en ciel sonore. Il y en a pour tous les goûts. Accordéons, guitares, basse, claviers, percussions, l'orchestre d'Aldebert débarque sur la scène du TAB et ça va swinguer en famille, dans un décor inédit, avec soucoupe volante, jeux d'ombres et projections vidéo. A partir de 6 ans. **Samedi 21 mars, 18 h. Salle Lesage. Tarif unique : 6 €.**

PRIX DES PLACES

TARIFS	Tarif plein	Tarif réduit et abonné 1	Tarif Jeune 2	Tarif très Jeune 3	Tarif famille 4	Tarif spécial 5
Spectacles Pile	28 €	18 €	12 €	10 €	16 €	4 €
Spectacles Face	22 €	14 €	12 €	10 €	13 €	4 €

1 **Tarif Réduit** → Abonnés TAB, groupes de plus de 10 personnes, abonnés des théâtres partenaires.

2 **Tarif Jeune** → Pour les jeunes de 15 à 26 ans (sur justificatif).

3 **Tarif Très Jeune** → Pour les jeunes de moins de 15 ans (sur justificatif).

4 **Tarif Famille** → Pour tout parent accompagnant son enfant de moins de 15 ans.

5 **Tarif Spécial** → Pour les demandeurs d'emploi (sur présentation de l'attestation mensuelle en cours Pôle Emploi), les volontaires en service civique et les personnes dont le quotient familial relève des catégories F, G et H (attestation délivrée par l'Accueil unique enfance de la Ville, 22 avenue Victor Hugo).

HORS ABONNEMENT

BREIZH PASS : 48 € pour 4 spectacles (Oratorio A. de Bretagne, Yann F.Kemener, Amzer Nevez, Y. & A. Queffélec).

PASS DUO DANCE : 28 € pour D'après une histoire vraie + Carte blanche à Catherine Diverrès.

Où et comment réserver des places en billetterie ?

→ **Au guichet du TAB**, du lundi au vendredi, de 12 h 30 à 18 h 30 (hors jours fériés).

→ **Sur Internet** : www.theatre-tab-vannes.com

ABONNEMENTS

A partir de 5 spectacles

Pour s'abonner, **il suffit de choisir 5 spectacles minimum lors de son premier achat (spectacles Pile ou Face sans distinction).** La personne abonnée bénéficie ensuite du tarif réduit abonné pour tous les autres spectacles de la saison (excepté Jeune Public et tarif spécial).

Où et comment s'abonner ?

Par Internet, sur le site www.theatre-tab-vannes.com. Ou **au guichet du TAB** (pl. de Bretagne), du lundi au vendredi, de 12 h 30 à 18 h 30. Ou **par correspondance**, en expédiant ou en déposant au guichet du TAB le bulletin d'abonnement de la plaquette de saison, rempli et accompagné du règlement correspondant.

THÉÂTRE ANNE DE BRETAGNE - Place de Bretagne
✆ 02 97 01 62 00. www.theatre-tab-vannes.com

Jusqu'au 21 septembre

Celti'Vannes 2014

L'édition 2014 des Celti'Vannes, qui a débuté cet été avec l'exposition consacrée à Anne de Bretagne à Château Gaillard, entrera en effervescence à partir du 13 septembre prochain. Spectacles, expositions consacrées à Anne de Bretagne (à l'occasion du 500e anniversaire de sa mort), concerts, jeu de piste en breton… seront au programme de cette édition proposée par les associations bretonnantes et la Ville de Vannes.

EXPOSITIONS

Le reliquaire et le livre d'Heures, d'Anne de Bretagne.

Le reliquaire d'Anne de Bretagne

Exposition présentée dans le cadre du 500e anniversaire de la disparition d'Anne de Bretagne. → ***Jusqu'au 21 septembre, tous les jours, de 10 h à 18 h, à Château Gaillard - Musée d'histoire et d'archéologie*** (rue Noé). ***Gratuit.***

Les grandes Heures d'Anne de Bretagne. Une comparaison entre l'iconographie botanique des Heures d'Anne de Bretagne et les Lilacés de Redouté. → ***Jusqu'au 23 septembre,*** hall et 1er étage du Palais des arts. ***Gratuit.***

CONCERTS SPECTACLES

Oratorio : Anne de Bretagne, renaissante. *Compositeur : Roland Becker. Livret : Laure Le Gurun.* L'*Ensemble Bretaigne Armoricane*, créé en 2014 par Rolland Becker en l'honneur du 500e anniversaire de la mort d'Anne de Bretagne, proposera une interprétation historiquement créative de l'abondante iconographie musicale de la Bretagne ancienne. Un hommage à la dernière duchesse souveraine de Bretagne. → ***Samedi 13 septembre à 20 h 30,*** salle Lesage du Palais des Arts (pl. de Bretagne). Spectacle présenté au Théâtre Anne de Bretagne dans le cadre de sa programmation 2014-2015. Billetterie sur www.theatre-tab-vannes.com et à la billetterie du Palais des Arts. Renseignements : 02 97 01 62 00.

Fest-noz. Animé par les groupes Hamon Martin Quintet, Klaxax et Tortad. → ***Samedi 13 septembre de 21 h à 1 h,*** espace du Golfe du Palais des Arts (pl. de Bretagne). Tarif : 5 €, gratuit avec le spectacle *Oratorio Anne de Bretagne*.

Ar gêr vras (la grande ville). Théâtre pour les scolaires interprété par la compagnie Strollad ar vro bagan. → ***Jeudi 18 septembre à 14 h 30,*** salle Ropartz du Palais des Arts. Tarif : 3,50 €. Billetterie du Palais des Arts (place de Bretagne).

Opéra rock Anne de Bretagne. Opéra rock d'Alan Simon. Cet Opéra rock énergique, servi par cinquante artistes (dont Tri Yann, Fairport convention, Ange, Cécile Corbel, Pat O'May…), illustrera en musique la vie de la surprenante et captivante Anne de Bretagne. Vannes est l'avant dernière date de cette tournée qui s'achèvera au Zénith de Nantes. → ***Vendredi 19 septembre à 20 h 30,*** salle Lesage du Palais des Arts. Places en vente, en ce moment, à la billetterie du Palais des Arts (02 97 01 62 00), à la Fnac et sur les sites www.fnac.com, www.ticketnet.fr et www.digitick.com

ANNE DE BRETAGNE
LE ROCK OPÉRA D'ALAN SIMON
LA DERNIÈRE !
ANGE
TRI YANN
FAIRPORT CONVENTION
ALAN SIMON · CÉCILE CORBEL · PAT O'MAY
LAURENT TEXIER · JAMES WOOD
LE CHŒUR I BATTI BECCHI
LE BAGAD DE ST NAZAIRE
VANNES Théâtre Anne de Bretagne
VENDREDI 19 SEPTEMBRE 2014 / 20H30

AUTRES RENDEZ-VOUS

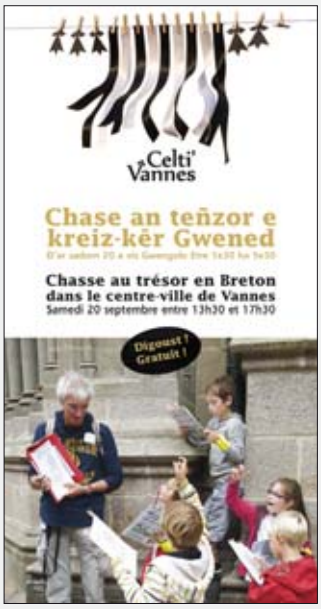
Celti' Vannes
Chase an teñzor e kreiz-kêr Gwened
Chasse au trésor en Breton dans le centre-ville de Vannes
Samedi 20 septembre entre 13h30 et 17h30
Dégoust' ! Gratuit !

Aubade du Bagad de Vannes. Sur le marché (place des lices). → ***Samedi 20 septembre, de 10 h à midi. Gratuit.***

Jeu de piste en breton. Organisé par les filières d'enseignement bilingues, Diwan, Div yezh et Dihun, ce jeu en breton s'adresse aux enfants de 8 à 12 ans. → ***Samedi 20 septembre de 13 h 30 à 17 h 30,*** jardin des remparts. Gratuit. Inscriptions avant le 18 septembre auprès de l'école Diwan de Vannes au 02 97 47 85 92 ou par courriel : diwangwened@free.fr.

Liturgie en breton. Messe en breton suivie, à la sortie, d'une aubade interprétée par un couple de sonneurs du Bagad de Vannes. → ***Dimanche 21 septembre à 11 h,*** Cathédrale Saint Pierre, place Saint-Pierre. Gratuit.

MUSÉES DE VANNES

Paysages peints > Nature rêvée

De Maxime Maufra à Jean Le Moal, en passant par Jean Bazaine, Alfred Manessier, Tal Coat, Olivier Debré, Geneviève Asse ou, plus récemment, Frédérique Lucien, Marcel Dinahet… le musée de la Cohue expose un large éventail des différents courants et regards d'artistes sur les paysages peints.

Jusqu'au 14 février 2015 - Musée des Beaux-Arts - la Cohue, pl. St-Pierre. *Exposition réalisée en partenariat avec le Conseil général du Morbihan.*

Autour de l'exposition.
Conférence "Le tableau et le paysage", les choix des paysagistes en Bretagne, XIXe-XXe siècles. **Samedi 20 septembre, 15 h, Musée des Beaux-Arts. Tarifs : 5 €, 3 € (réduit).**

DERNIERS JOURS… Pour visiter deux autres expositions à Château-Gaillard : ***Trésors enfouis > De l'âge du fer à la Révolution*** (ensembles monétaires) et ***500e anniversaire de la disparition d'Anne de Bretagne > 1514-2014*** (vitrine présentant, entre autres, une réplique du célèbre reliquaire du cœur de la duchesse Anne)
Jusqu'au 21 septembre, Musée d'histoire et d'archéologie - Château Gaillard.

Suite musicale > Alain Kirili

Inspirées par le mystère des alignements de menhirs à Carnac, les sculptures d'Alain Kirili, disposées selon une logique qui leur est propre, proposent au public un cheminement qui débute sur le parvis de la cathédrale, se poursuit sous le passage central du musée de La Cohue et s'achève dans la cour et le jardin de Château Gaillard.
Jusqu'au 5 octobre - Musée des Beaux-Arts - la Cohue, pl. St-Pierre.

A Gauche : ***Les bords du Gardon.*** Edmond Yarz (1848-1920), huile sur toile. Dépôt de l'État.

© FRANÇOIS LE DIVENAH

Ci-dessus : ***Suite musicale.*** Alain Kirili. Passage central du musée des Beaux-Arts, La Cohue.

OUVERTURES ET TARIFS
Musées ouverts tous les jours de 10 h à 18 h, jusqu'au 21 septembre (Musée d'Histoire et d'archéologie - Château Gaillard) et 5 octobre (musée des Beaux-Arts - La Cohue). Tarifs donnant accès aux deux musées (jusqu'au 21 septembre) : 6,30 € ; 4,30 € (réduit) ; gratuit (- de 18 ans, abonnés médiathèque…). A partir du 6 octobre : musée des Beaux-Arts - La Cohue, ouvert du mardi au dimanche (sauf fériés) de 13 h 30 à 18 h. Tarifs : 4,30 € ; 2,70 € (réduit) ; gratuit (- de 18 ans, abonnés médiathèque…) ; gratuit le dimanche. 02 97 01 63 00.

© ASSOCIATION LE CINÉMA S'EXPOSE

LE KIOSQUE

Du 12 septembre au 30 novembre

Le cinéma s'expose >

L'histoire du cinéma, de 1930 à nos jours

Cette exposition, unique en son genre, est le fruit d'une partie du travail de collecte de François et Hervé Loubeau, deux frères évoluant dans le milieu du 7e art, depuis 25 ans, en tant que scénaristes, dialoguistes, réalisateurs et producteurs. Leur collection, constituée patiemment au cours des années, est unique en Europe. Elle se compose de plus de 8 000 appareils originaux, rares ou insolites et de quelque 80 000 documents en tous genres (brevets, affiches et cartes postales anciennes, contrats d'engagement de stars…). Très soucieux de partager avec le plus grand nombre les trésors qu'ils ont acquis, les deux frères ont créé l'association *Le cinéma s'expose* en 1998. Leurs machines historiques et insolites ont depuis été admirées par plus de 4 millions de visiteurs.
Du vendredi 12 septembre au dimanche 30 novembre. Le Kiosque, Quai Tabarly (esplanade du port). Exposition ouverte les lundis, mardis, jeudis, vendredis et dimanches de 12 h à 18 h et les mercredis et samedis de 10 h à 18 h. Entrée libre.

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

Les Journées du Patrimoine

Chaque année, à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, un grand nombre d'édifices s'ouvrent gratuitement au public. Organisées par le service municipal du Patrimoine, ces journées, qui se dérouleront les 20 et 21 septembre, s'ouvriront également cette année au patrimoine naturel.

❑ *Jardins et fortifications.* **La démonstration d'un trébuchet sur la courtine des remparts.** → ***Visites samedi 20, toutes les demi-heures, de 14 h à 16 h.*** *Rendez-vous : Tour du Connétable, rue du Rempart.*
❑ *Randonnée pédestre.* **Des Salines à la rivière du Vincin via la presqu'île de Conleau.** → ***Dimanche 21, 10 h.*** *Réservation obligatoire (places limitées). Le lieu de rendez-vous sera précisé lors de l'inscription.*
❑ *Circuit patrimonial.* **Autour des hôtels particuliers du secteur sauvegardé.** → ***Samedi 20, 15 h.***
❑ **Les fortifications en nocturne.** → ***Samedi 20 à 20 h 30, 21 h, 21 h 30 et 22 h (départ toutes les 30 minutes).*** *Se munir d'une lampe torche. Déconseillé aux moins de 12 ans et aux personnes ayant des difficultés de déplacement. Rendez-vous : pl. Brûlée.*
❑ **L'hôtel de Ville.** → ***Samedi 20 à 14 h, 15 h, 16 h et 17 h. Dimanche 21, toutes les demi-heures de 14 h à 17 h 30.*** *Rendez-vous : pl. Maurice Marchais.*
❑ **L'église Saint-Guen, en présence de son architecte.** → ***Samedi 20 et dimanche 21, de 14 h à 18 h.*** *Visite de cette église labellisée « Patrimoine remarquable du XXe siècle ». Rendez-vous : rue Irène Joliot-Curie.*
❑ **Le couvent des Carmes.** → ***Samedi 14 et dimanche 15, de 14 h à 18 h.*** *Rendez-vous : pl. T. Decker.*
❑ **Le couvent des carmélites.** → ***Dimanche 21 à 14 h, 15 h et 16 h.*** *Rendez-vous : 33-35, rue Jean Gougaud.*
❑ **L'Hôtel de Limur.** → ***Samedi 20 à 14 h, 15 h, 16 h et 17 h et dimanche 21, toutes les demi-heures de 14 h à 17 h 30.*** *Rendez-vous : 31, rue Thiers.*
❑ **La maison dite des trois piliers.** → ***Dimanche 21, toutes les demi-heures de 14 h à 17 h 30.*** *Cette demeure en pans de bois (fin du XVIIe siècle) a conservé son escalier en vis d'origine. Rendez-vous : rue du Drézen.*
❑ **Le circuit des fortifications.** → ***Samedi 20 et dimanche 21 à 10 h, 10 h 30 et 11 h.*** *Un circuit qui ouvre les portes habituellement fermées. Rendez-vous : pl. Brûlée.*
❑ **Visite libre de la Cohue, musée des Beaux-Arts.** → ***Samedi 20 et dimanche 21 de 10 h à 18 h.***
❑ **Visite libre de Château Gaillard, musée d'histoire et d'archéologie.** → ***Samedi 20 et dimanche 21 de 10 h à 18 h.*** *Rendez-vous : Château Gaillard, 2 rue Noé.*
❑ **Visite commentée de l'exposition trésors enfouis.** → ***Samedi 20 à 10 h 30 et 15 h.*** *Un regard sur des témoins de l'histoire de notre région. Rendez-vous : Château Gaillard, 2 rue Noé.*
❑ **Découverte du patrimoine écrit.** → ***Samedi 20 à 14 h 30.*** *Découverte des fonds anciens de la médiathèque. Rendez-vous : médiathèque du Palais des Arts, pl. de Bretagne. Réservation obligatoire au 02 97 01 62 69.*
❑ **Visite commentée de l'exposition des archives municipales « 1914-1918. Vannes ville hôpital, ville solidaire ».** → ***Samedi 20 et dimanche 21 à 14 h et 16 h.*** *Rendez-vous : Château de l'Hermine, rue Porte Poterne.*

Journées du Patrimoine maritime

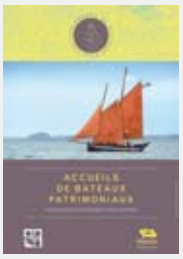

A Vannes, les journées européennes du patrimoine ne se contenteront pas de mettre les édifices et les jardins à l'honneur. Elles seront également l'occasion de mettre en avant le patrimoine maritime. Ainsi, dans l'espace d'accueil de navires du patrimoine, situé dans la zone du port jouxtant la place Gambetta, 5 à 6 navires anciens seront présentés au public. Les propriétaires de ces navires et un animateur du patrimoine maritime (de la Fondation du patrimoine maritime et fluvial) expliqueront aux visiteurs l'origine et l'usage de ces bateaux, leurs types de gréements, leur histoire… Il sera également possible de monter à bord. ➲ ***Samedi 20 et dimanche 21 septembre de 10 h à 18 h. Gratuit. Plus d'information sur www.mairie-vannes.fr***

LES AUTRES RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE

Après les Journées européennes, voici ce que proposera le service municipal d'Animation du patrimoine.

Samedis d'Art et d'Histoire. → ***Lieux de mémoire de la guerre 14-18 : le collège Jules Simon et la grande chapelle du collège St François-Xavier.*** ➲ ***Samedi 18 octobre à 15 h.*** *Rendez-vous : collège Jules Simon, 24, pl. Maurice Marchais.*
Visites guidées. → ***Visite de la ville ancienne.*** ➲ ***Tous les samedis de septembre*** *(sauf le 20)* ***et le 25 octobre, à 15 h.***
→ ***Les interdits des fortifications. Tous les mercredis de septembre et les 22 et 29 octobre, à 15 h.***
Croquez Vannes. 30 minutes de découverte, deux jeudis par mois à 12 h 45. → **Tarif : 2 €.** ➲ **La rue de la Monnaie.** ***Jeudi 2 octobre.*** *Rendez-vous : 7 place Lucien Laroche.* ➲ **Vannes au temps du duc Jean V.** ***Jeudi 16 octobre.*** *Rendez-vous : Porte Prison.*

LES PETITS DÉCOUVREURS DU PATRIMOINE

→ ***Activités pour les 4 - 12 ans pendant les vacances de la Toussaint.*** Programme à consulter, à partir du 6 octobre, sur le site : ***www.mairie-vannes.fr.***

TARIFS. **Visites guidées de la ville :** 5,50 € ; 3,50 € (18-25 ans) ; gratuit (- de 18 ans). **Croquez Vannes :** 2 €
RENDEZ-VOUS. Sauf mention contraire, les rendez-vous ont lieu au musée de La Cohue, place St-Pierre.
RENSEIGNEMENTS. **Service Patrimoine, les Lavoirs, 15 rue Porte Poterne. ✆ 02 97 01 64 00. Ou (pour les visites au musée) : musée de La Cohue, pl. Saint-Pierre. ✆ 02 97 01 63 00. Site :** ***www.mairie-vannes.fr*** *(visites audio téléchargeables gratuitement).* **Courriel : patrimoine@mairie-vannes.fr**

MÉDIATHÈQUES

❑ ANIMATIONS ENFANTS

Am Stram Gram. 20 minutes au pays des histoires, tous les mercredis à 15 h (hors vacances scolaires). **Pôle jeunesse de la médiathèque du Palais des Arts** (place de Bretagne). **Gratuit.** 02 97 01 62 69.

❑ CELTI'VANNES

Exposition. ***Anne de Bretagne et Joséphine de Beauharnais : la passion de la botanique.*** **Jusqu'au 27 septembre, médiathèque du Palais des Arts** (place de Bretagne - 02 97 01 62 62). **Entrée libre.**

Atelier - Autour de l'exposition. Myriam Clément-Royer animera un atelier autour de la terminologie employée en botanique à l'époque d'Anne de Bretagne. **Samedi 14 septembre, 14 h, médiathèque du Palais des Arts** (place de Bretagne - 02 97 01 62 62). **Entrée libre.**

❑ EXPOSITIONS, LECTURES, ATELIERS, AUTOUR DE L'ILLUSTRATEUR ZAÜ

Expositions. ***L'enfant qui savait lire les animaux*** et ***Une cuisine grande comme le monde.*** Deux expositions consacrées aux travaux pour la littérature de jeunesse (planches originales d'ouvrages) du dessinateur français Zaü, lauréat du *Grand Prix de l'illustration jeunesse* en 2011. **Du 14 octobre au 17 novembre, médiathèque du Palais des Arts. Entrée libre.**

© ZAÜ

Ateliers. ***Lectures (en) chantées.*** Ces ateliers, animés par deux musiciennes professionnelles, proposent aux enfants de 8 à 10 ans de créer leur propre univers sonore autour des albums de Zaü. **Mercredi 15 octobre à 15 h et samedi 18 octobre à 10 h, médiathèque du Palais des Arts. Durée : 2 h. Gratuit** sur inscription à la médiathèque ou au 02 97 01 62 69.

❑ SEMAINE DU GOÛT

Animation. ***La semaine du goût avec "Tea & Cie".*** Un après-midi autour de la cérémonie du thé, avec dégustation en continu. **Samedi 18 octobre à partir de 14 h** (cérémonie du thé à 15 h, 16 h et 17 h), **médiathèque du Palais des Arts. Entrée libre.**

CONCERTS — L'ECHONOVA → VANNES AGGLO

CONCERTS

● **Jeudi 25 septembre, 19 h.** *Surprise.* ***Apéro sonore secret spécial Rêverie moderne.*** ▶ **Gratuit** (Echonavette).

● **Jeudi 2 octobre, 19 h.** *Hip-hop/pop rock.* ***Soirée des nouveaux étudiants vannetais avec Hippocampe Fou + Betty the Nun.*** ▶ **Gratuit** (sur présentation de la carte d'étudiant).

Helmet

● **Lundi 6 octobre, 20 h.** *Metal alternatif.* ***HELMET.*** ▶ **18 €** (sur place) ; **16 €** (prévente) ; **13 €** (abonnés).

● **Samedi 11 octobre, 20 h 30.** *Reprises,* organisé par l'association La Fabrique. ***100 % tribute to Led Zepplin, Motörhead & Muse*** *par* ***Crimson Daze + No Class + Newborn.*** ▶ **14 €** (sur place) ; **12 €** (prévente) ; **9 €** (abonnés).

● **Vendredi 17 octobre, 20 h 30.** *Rock Stoner.* ***Triggerfinger + The Red Goes Black.*** ▶ **20 €** (sur place) ; **18 €** (prévente) ; **15 €** (abonnés).

● **Vendredi 24 octobre, 20 h 30.** *Soul Rock.* ***Slow Joe & The Ginger Accident + The Enchanted Wood.*** ▶ **14 €** (sur place) ; **12 €** (prévente) ; **gratuit** (abonnés Echonova et adhérents MAPL-Le Manège/Lorient).

● **Vendredi 31 octobre, 20 h 30.** *Electro pop.* ***Jabberwocky + Im TAKT.*** ▶ **16 €** (sur place) ; **14 €** (prévente) ; **11 €** (abonnés). Echonavette disponible.

AUTRES RENDEZ-VOUS

● **Dimanche 21 septembre, de 14 h à 18 h.** *Journées du patrimoine.* ***Visite guidée de l'ECHONOVA.*** Des visites guidées pour découvrir le bâtiment et ses missions. ▶ **Gratuit.** Départ des visites toutes les 30 minutes.

● **Du 26 au 28 septembre :** RÊVERIE MODERNE. Pour la deuxième année consécutive, l'Echonova investit le Château de Suscinio pour y créer un rendez-vous associant patrimoine, musiques actuelles et arts numériques. **Programme et tarifs sur www.lechonova.com**

● **A partir du 7 octobre :** MUSIC ACT' : musique & BD. ▶ ***Just gimmie indie rock.*** *Exposition.* **Du 7 au 31 octobre,** Le Triskell à Plœren. Gratuit. ▶ ***Musique et bande dessinée, main dans la main.*** *Conférence de Vincent Brunner.* **Mercredi 15 octobre, 19 h,** médiathèque d'Arradon. Gratuit. ▶ ***Gainsbourg (Vie héroïque).*** *Ciné débat en partenariat avec Cinécran & Cinéville.* **Jeudi 16 octobre, 20 h 30,** Cinéma La Garenne. **Tarifs : 6,30 €, 5,30** (*abonnés Echonova & Cinécran*).

Comédie musicale, les 18 et 19 octobre au Palais des Arts

La troupe Singer Act joue Les Misérables

La Troupe vannetaise Singer Act, composée de jeunes comédiens-chanteurs de 4 à 21 ans, sera de nouveau sur la scène du grand théâtre du Palais des Arts, les 18 et 19 octobre prochains. Au programme : trois représentations d'une comédie musicale flamboyante, *Les Misérables* (school edition) d'après Victor Hugo, adaptée par Alain Boublil et Claude-Michel Schoenberg. Ce spectacle sera joué dans sa version officielle et originale.

Il s'agit de la huitième comédie musicale jouée au Palais des Arts par Singer Act depuis sa création en 2007. Et il y a fort à parier, si l'on se réfère aux affluences des précédents spectacles (*Le Roi Soleil, Les Dix Commandements, Notre-Dame de Paris, Les Choristes*…), que cette nouvelle performance assurée par une trentaine de jeunes comédiens-chanteurs amateurs fera encore salle comble. L'accompagnement musical du spectacle sera assuré en direct par sept musiciens du Conservatoire de Vannes. Direction musicale : Anne-Françoise Charles Brault. Mise en scène : Henry Ermeneux. Durée : 2 h 30. ▶ **Samedi 18 octobre à 14 h 30 et 20 h 30, dimanche 19 octobre à 15 h 30. Palais des Arts. Prix unique : 9 €. Billets en vente à la librairie Cheminant, rue Joseph Le Brix.**

L'ALTERNANCE

À QUAND LES CONSEILS DE QUARTIER ?

La **participation citoyenne** était au cœur de notre programme. Devant les enjeux de développement auxquels nous devons faire face, et dans un contexte de raréfaction de l'argent public, il nous semble en effet indispensable de construire l'avenir de notre ville en associant étroitement les habitant-e-s : EN AMONT de la réflexion, PENDANT le montage des projets ET APRES leur réalisation pour évaluer et ajuster.

La majorité avait pris durant la campagne un engagement en évoquant la création de conseils de quartier. Lors du conseil municipal du 20 juin, **nous avons demandé que cette promesse ne reste pas vaine**, à la différence du mandat précédent. Nous regrettons que Vannes soit toujours en queue de peloton : les seules instances de participation créées à court terme, sur Kercado et Ménimur, n'existeront que parce qu'elles conditionnent les aides de l'État sur les quartiers dits sensibles.

Il convient de ne pas confondre les trois niveaux que sont **l'information, la concertation et la participation** et beaucoup de progrès restent à faire. Les conditions de transparence nécessaires à une information de qualité sont loin d'être satisfaites, comme en témoigne le refus du Maire de rendre public le montant de ses indemnités ; les rendez-vous qui permettraient de construire une réflexion collective, à travers les commissions extra-municipales notamment, sont réduits à la portion congrue ; la reconnaissance d'une compétence aux habitants (professionnelle ou d'usage) n'est même pas envisagée. Tout se décide dans un cercle restreint d'élus et de collaborateurs…

Les **conseils de quartier** permettront d'associer régulièrement, à une échelle de proximité, sur des sujets concrets, les citoyen-ne-s qui travailleront avec leur voisinage et les associations. Il est donc urgent qu'ils se mettent en place car les dossiers à venir, comme le Plan Local d'Urbanisme, vont engager durablement l'avenir de Vannes. Au-delà des seules élections, les Vannetais-es ont le droit de donner leur avis sur les évolutions de leur quartier et de leur ville. Nous souhaitons donc prendre date pour que ces conseils de quartier voient rapidement le jour et revitalisent une démocratie locale qui en a bien besoin !

› Rythmes scolaires : les enfants méritent mieux !

Le Maire a instrumentalisé cet enjeu au détriment des enfants. Les résultats du questionnaire adressés aux familles en 2013 n'ont jamais été rendus publics, les conseils d'écoles ont dû se réunir en urgence en juin pour entériner ce qui avait été décidé en petit comité, la rentrée s'organise avec une application a minima de la réforme en regroupant les activités sur un seul après-midi…

› Vie associative : attention à l'écran de fumée !

Nous nous sommes opposés à la vente de la Maison des Associations rue de la Tannerie, censée couvrir les travaux de rénovation de l'ex-école de police déjà amputée de la moitié de sa surface, vendue au Conseil général… Le grand projet électoraliste du Maire risque donc de se transformer en peau de chagrin, au détriment des associations. Pour notre part, nous militons pour des équipements de quartier favorisant les synergies de projets entre associations.

› Mutualiser le stade de La Rabine : une question de bon sens !

Nous avons été les premiers à défendre l'utilisation de ce stade par le VOC et le RCV, avec un terrain hybride. David Robo avait alors rétorqué que ce n'était pas homologué avant de se raviser… Nous saluons son revirement mais il faut aller jusqu'au bout de cette logique afin d'économiser l'argent des contribuables vannetais.

Simon UZENAT, Marion Le BERRE, Christian LE MOIGNE, Micheline RAKOTONIRINA, Franck POIRIER – 2 rue du Moulin, 56 000 Vannes.
www.vanneslalternance.org – Courriel : vanneslalternance@gmail.com

VANNES BLEU MARINE

RES PUBLICA, LA SOUVERAINETÉ APPARTIENT AU PEUPLE

Passé le temps de la réflexion, Monsieur Bertrand Iragne a décidé de répondre aux attaques du maire relativement aux propos que ce dernier a tenu contre lui lors de l'attribution des subventions.
« Je suis extrêmement surpris de la polémique créée par le maire. En effet, je n'ai fait que mettre en lumière des incohérences d'attributions de subventions.
Par ailleurs, je suis particulièrement choqué que le maire condamne ma position en mettant en avant des valeurs républicaines qui ne semblent pas être les siennes. Je confirme, je suis un républicain. Monsieur Robo semble avoir totalement oublié le sens de ce mot "Res publica", la chose publique, c'est-à-dire l'état dans lequel la souveraineté appartient au peuple par l'intermédiaire de représentants élus. Je suis un élu et j'exerce mon mandat au nom des Vannetais qui m'ont élu.
Les Vannetais apprécieront que leur maire attribue des subventions, à mon sens injustifiées, mais qu'il assume et dont il est fier.
Enfin, je souhaite rassurer mes électeurs afin qu'ils sachent que, malgré que je me sois retrouvé seul devant la vindicte des quarante-trois autres conseillers municipaux, je ne renoncerais pas à porter leurs voix, au sein de ce conseil.

Bertrand Iragne, chef de file Font National.
Permanence : 13 bis rue Olivier De Clisson – 56 000 VANNES

VANNES AU CENTRE

LA RENTRÉE 2014 S'ANNONCE UNE FOIS ENCORE DIFFICILE

Croissance en berne, investissement en recul, chômage en hausse, menace sanitaire avec Ebola, guerres interminables à Gaza, en Irak, en Ukraine, en Syrie... où seules les populations civiles en paient le prix fort. En France, la crise économique et sociale perdure sans qu'on puisse en apercevoir le bout du tunnel. Alors qu'un consensus général se dégageait en faveur de la réunification de la Bretagne, atout indispensable pour renforcer la région au plan économique et politique sur la scène européenne, force est de constater que la réforme territoriale se dessine sans nous. Dans la seconde phase de la procédure parlementaire, nous attendons donc un sursaut de tous les députés et sénateurs bretons pour modifier le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture et ceci en cohérence avec leurs engagements publics passés pris localement.

Nicolas Le Quintrec - Permanence sur rendez-vous : 14, place de la République - Vannes. Tel : 06 70 90 28 94. Mail : vannes.au.centre@gmail.com. Blog : www.vannesaucentre.com

© FRANÇOIS LE DIVENAH

Merci d'indiquer vos coordonnées

Nom :

Prénom :

adresse :

Téléphone :

Vannes, le :

Courrier à adresser à : M. le Maire, Hôtel de ville - B.P. 509 - 56019 Vannes CEDEX ou par courrier électronique : contact@mairie-vannes.fr

Vous avez la parole

Monsieur le Maire,

Courrier des lecteurs : pas de réponses aux lettres anonymes. La municipalité a pour principe de ne pas répondre, dans le courrier des lecteurs du Vannes Mag, à des lettres anonymes, mais uniquement à des courriers signés, ayant reçu au préalable une réponse nominative.

ANNE LE DIRACH - *Maire-adjointe chargée de la communication, des systèmes d'information et du développement numérique*

Concerts des élèves des Ateliers artistiques et du Conservatoire

« Bonjour. Certes les ensembles musicaux des ateliers du Manoir de Trussac ne sont pas des formations musicales professionnelles, néanmoins je trouve que l'on fait très peu de publicité concernant les mini-concerts de ces ensembles, pas de publicité en ville, sur les sites respectifs de la Mairie ou du Manoir de Trussac. Or, outre le fait du plaisir simple de l'audition gratuite, ces formations, sans objectif autre que l'envie de bien faire, peuvent suggérer aux jeunes et moins jeunes l'envie d'y participer et d'y évoluer (la partie conservatoire musique moderne est maintenant ouverte !). Et enfin c'est faire fort peu de cas autour des enseignants qui s'y impliquent sans compter et avec enthousiasme. Enfin, j'ajouterais qu'une telle information ne nuirait en rien aux auditions d'ensembles professionnels ou semi-professionnels, qui sont dans une autre catégorie, mais montrerait aux Vannetais l'effort fait par la ville autour des arts. Les ensembles musicaux des ateliers artistiques sont une initiative très originale. Merci de rattraper cette absence d'information. » **Mme Arlette A.**

« Madame. Nous avons pris connaissance de votre message et nous vous remercions de l'intérêt que vous portez aux activités des élèves des Ateliers Artistiques/Conservatoire. La communication des différentes manifestations est faite par le biais d'une plaquette trimestrielle éditée par le service communication de la ville et d'une affiche diffusée dans les différents sites de Trussac, Ménimur et Carmes. Le nombre d'auditions, concerts et autres projets pédagogiques étant très important (environ 80 par an), il n'est pas possible de faire un affichage pour chacun d'entre eux. Par contre, un effort sera fait sur le site de la ville pour faire figurer toutes les manifestations. »

Fleurissement de la ville

© FRANÇOIS LE DIVENAH

« Bonjour. Félicitations pour le fleurissement de notre ville. Le jardin des remparts est très beau cette année, les coloris sont magnifiques. Toutefois je me pose la question suivante : pourquoi les jardinières du port ont été enlevées ? Quelques beaux camélias seraient les bienvenus. Nous savons que vous êtes victime d'incivilité et le regrettons. La balade du port est agréable mais c'est un peu triste ça manque de fleurs, rien devant l'Office de tourisme, ni devant le bar, idem devant la Capitainerie. Quelques jardinières mélangeant arbuste, feuillage rampant de couleur, quelques graminées y compris des bulbes pour le printemps et pas d'entretien et moins de risque de vol. Nous avons apprécié les narcisses devant l'UBS mais je vois que les fleurs d'été seront très éparpillées. Merci Messieurs les jardiniers de nous adoucir la vie. » **Un Internaute**

« Madame, Monsieur. Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au fleurissement de notre ville et notamment à l'esplanade du port. Le parti d'aménagement retenu pour ce site privilégie des lignes épurées autorisant, d'une part, une lecture du paysage s'orientant vers le chenal, et d'autre part, la mise en valeur du patrimoine bâti. Nous prenons cependant bonne note de vos remarques et nous ne manquerons pas d'en tenir compte lors de la réalisation d'éventuels travaux complémentaires dans ce secteur. »

Ouverture de l'étang au Duc

« Monsieur le Maire. Que se passe-t-il à l'étang au Duc à Vannes ? Lundi de Pâques grilles fermées toute la journée, 1er mai grille rue Le Braz fermée obligeant à s'offrir un 2e tour. Voilà 29 ans que j'habite le quartier et jamais un tel laissé aller. Avec les fériés qui arrivent, merci de signaler à l'entrée "fermé les jours fériés". Avec tous mes remerciements. » **M. Pierre S.**

« Monsieur. Vous nous avez signalé la fermeture anormale de la grille située rue Anatole Le Braz, permettant d'accéder à la promenade de l'étang au Duc, le lundi de Pâques ainsi que le 1er mai, et nous vous en remercions. Nous vous prions de bien vouloir accepter nos excuses pour cet incident, cette promenade devant en effet être ouverte au public toute l'année, y compris les jours fériés. Nous avons contacté la société de gardiennage, chargée de l'ouverture des portes de ce parc, pour lui rappeler ses obligations afin qu'à l'avenir une telle situation ne se reproduise plus. »

Grillage dangereux sur l'aire de jeu à Cliscouët

« Monsieur le Maire. Afin d'éviter un accident grave (tel qu'un œil crevé), je tiens à porter à votre connaissance le danger représenté par le grillage aux terminaisons pointues qui ceint le parc Ronarc'h, ce qui a provoqué l'accident survenu à mon petit-fils le 29 avril dernier. En effet, il existe entre la haie et le grillage des espaces qui permettent aux enfants de s'y glisser en courant pour se cacher, ce qu'a fait mon petit-fils et malgré ma rapide intervention pour l'en empêcher, il s'est largement griffé la joue (heureusement pas trop profondément). Serait-il possible de remplacer ce dangereux grillage par un autre aux terminaisons arrondies comme cela existe autour des pelouses, ou de trouver une solution efficace pour sécuriser ce parc ? Avec mes remerciements pour votre intervention de sécurisation de ce parc. » **Mme Joëlle D.**

« Madame. Vous nous avez fait part d'un incident survenu à votre petit-fils sur l'aire de jeux de Cliscouët. Préventivement, nous avons demandé à nos services de poser des protections, voire de remplacer le modèle de grillage incriminé. »

Cimetière de Boismoreau

« Monsieur le Maire. Vous avez amélioré le cimetière « Boismoreau » de belles allées, de beaux arbres, cela est très bien. Mais quand allez-vous faire peindre les deux portails à l'entrée, s'il vous plaît ? » **M. Georges N.**

« Monsieur. Vous soulignez, à juste titre, la nécessité de rénover les portails d'accès au cimetière de Boismoreau. Nous demandons aux Services Techniques d'examiner la prise en charge de cette intervention dès cette année dans le cadre du programme annuel d'entretien de nos bâtiments communaux. »

Circulation place Gambetta

« Monsieur le Maire. Devinette : savez-vous pourquoi certains jours (jours de marché surtout) et en période de vacances avec son flot de touristes, les 4 axes principaux desservant le port sont complètement « bouchés » en provoquant un embouteillage dans la ville. Il s'agit de : la rue Thiers, la rue Francis Decker, l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, la rue Ferdinand le Dressay. Réponse : à cause d'un simple passage piéton « libre » situé quasi en face de la rue Saint Vincent, à mi-distance du rond-point et du feu tricolore de la place Gambetta. En effet, même si le feu est vert pour les voitures, celles-ci s'arrêtent pour laisser passer les piétons (ce qui est très bien) mais c'est aussi ce qui provoque un blocage de la circulation car les piétons se sachant prioritaires traversent en flot ininterrompu. Entrée et sortie du parking situées en plein cœur du giratoire ne sont pas faites pour arranger la situation. De ce fait, la rue Thiers est bloquée jusqu'à la mairie, voire le giratoire du Palais des Arts,

© FRANÇOIS LE DIVENAH

avec les bus qui font du « sur place », la rue F. Decker jusqu'aux jardins de la Garenne, l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny jusqu'au pont de Kérino etc.… Je suis fort étonnée qu'il faille parfois 30 mn pour descendre la rue Thiers en particulier les mois d'été sans que personne n'ait pris conscience qu'un seul passage piétons (en flot continu) provoque toutes ces perturbations. Ne pourrait-on pas trouver une solution comme pour la sortie des écoles ? C'est-à-dire déplacer de façon ponctuelle un agent qui permettrait aux piétons de traverser à son signal lorsque le feu 20 mètres plus haut est rouge pour les voitures et bloquerait les piétons sur le trottoir lorsque le feu est vert pour les voitures. Et ceci au moins les jours de marché et de gros trafic touristique. Le passage piétons du feu tricolore n'est quasi-pas utilisé car les gens prennent le chemin le plus court en venant des sorties ascenseurs du parking pour rejoindre la rue Saint Vincent et le cœur de ville. L'été arrivant, il serait peut-être bon d'améliorer ce point noir dans notre ville. Un bon équilibre et respect entre piétons et voitures permettraient de rendre sa fluidité au trafic. Pour info, je suis à la fois piéton et automobiliste. » **Mme Nina S.**

« Madame. Ce secteur est effectivement très fréquenté en raison de la proximité du port de plaisance et de sa situation à l'entrée du centre historique de la ville. La création du passage inférieur de Kérino, en cours de réalisation, devra permettre à terme d'alléger la circulation dans le secteur de cette place qui ne sera plus le passage obligé des automobilistes, comme actuellement lors de la fermeture du Pont de Kérino. C'est pourquoi, une réflexion portant sur le réaménagement de la Place Gambetta est envisagée à l'issue de ces travaux. Nous ne manquerons pas de tenir compte de vos observations dans le cadre de cette étude. »

Tranquillité vacances

« Monsieur le Maire. M'étant rendu à la Police nationale pour signaler mon départ en vacances et demander le service « Tranquillité vacances », il m'a été répondu qu'en raison de diminution d'effectifs, ce service n'était plus forcément assuré comme auparavant et qu'en tous les cas les avis de passage déposés dans les boîtes aux lettres n'avaient plus cours. Pouvez-vous me dire ce qu'il en est précisément car ce service est très apprécié de la population vannetaise. » **Un Internaute**

« Monsieur. Le dispositif « Tranquillité Vacances » a la particularité ces dernières années de pouvoir être sollicité à tout moment de l'année, et non pas uniquement aux vacances scolaires, comme par le passé. Si les services du commissariat (seuls pilotes à ce jour du dispositif) enregistrent votre demande, leurs agents procèdent à des passages réguliers aux abords de votre domicile, en fonction de diverses contraintes, ayant trait à « l'actualité » quotidienne, à leurs attributions, à la gestion de certaines urgences, ainsi qu'au niveau des effectifs. La qualité de service de l'opération peut donc être relativement moins assurée, en fonction de la période de l'année concernée, et des contraintes précitées. Ceci étant, l'étude d'une nouvelle et future convention de coordination entre polices nationale et municipale, sera l'occasion d'examiner ce dispositif. »

Parking à vélos pl. Jean XXIII

« Monsieur le Maire. Dans un récent numéro de Vannes Mag, vous témoignez dans un article du courrier des lecteurs intitulé « parkings à vélos » de votre souci de maintenir, voire d'installer des arceaux d'accrochage dans maints endroits du centre-ville. Je vous signale que place Jean XXIII, l'arceau existant devant le salon de coiffure a disparu suite à des travaux de rénovation de la place et n'a pas été rétabli depuis lors. Il était pourtant fort utile pour les gens du quartier faisant leurs courses à vélo sur cette place. » **M. Max C.**

« Monsieur. Nous vous informons qu'il est envisagé d'implanter prochainement un support à vélos au nord de cette place, sur le zébra jouxtant la piste cyclable à double sens. La Direction voirie et déplacements se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires. »

Ateliers des Petits débrouillards. Les ateliers du club des Petits débrouillards de Vannes reprennent à partir du 17 septembre. Ils s'adressent aux 6 - 12 ans et sont encadrés par un animateur qui guide et accompagne les enfants dans la réalisation et la compréhension des expériences scientifiques. Au programme : chimie, physique, biologie, mécanique, informatique et autres sujets pour mieux comprendre le monde et développer son esprit critique. Ces ateliers ont lieu tous les mercredis de 14 h à 15 h 30 (enfants de 6 à 8 ans) et de 16 h à 17 h 30 (enfants de 9 à 12 ans). Tous les mardis pour le club *bidouille électronique* (à partir de 10 ans) à 18 h. **Les Petits Débrouillards de Vannes, Maison des associations - 6, rue de la Tannerie. Contact : Mickaël Rateau, 06 08 62 85 45 ou m.rateau@debrouillonet.org**

La bibliothèque pour tous, désormais sur le Web. La Bibliothèque pour tous, 9, place de la République à Vannes, est une bibliothèque associative gérée par une vingtaine de bénévoles. Complémentaire des médiathèques municipales, elle propose chaque mois une trentaine de nouveautés littéraires (romans, policiers, documentaires, biographies) pour une cotisation familiale annuelle de 12 € et une participation de 1 € à 1,50 € par emprunt. La Bibliothèque pour tous est ouverte de 15 h à 18 h les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis et de 9 h 30 à 12 h les mercredis et samedis. **02 97 54 23 55. Courriel : bptvannes@orange.fr**
Depuis peu, elle est également présente sur Internet à l'adresse : http://cbpt56.fr.

CHORUS-PARC DES EXPOSITIONS

Les femmes de l'Égypte ancienne à la Foire-exposition de Vannes

© EKINOX-COMMUNICATION

La 48e édition de la Foire-exposition de Vannes se tiendra au Chorus du 24 au 29 septembre. Cette année encore, quelque 250 exposants provenant de toute la France, et même de l'étranger, s'installeront au Parc des expositions sur 25 000 m². Ils y présenteront leurs produits dans des domaines aussi divers que l'habitat, l'ameublement, la décoration, le jardin, le bien-être, les loisirs, l'artisanat, les services… La gastronomie sera également représentée avec de nombreux stands de produits régionaux ou internationaux (vins, fromages, salaisons…). La Foire-exposition fera aussi une grande place aux concessionnaires auto (le Salon de l'auto n'ayant pas lieu dans le Morbihan cette année) qui présenteront de nombreux modèles de véhicules neufs ou d'occasion, d'utilitaires, de voitures sans permis… Enfin, et c'est l'attraction à ne pas manquer pendant la visite, le Chorus présentera une exposition intitulée *Les femmes au royaume des pharaons*. On pourra y découvrir, sur plus de 700 m², quelque 250 pièces, des répliques réalisées par les ateliers du musée du Caire, représentant les femmes au temps des pharaons. Cette exposition révélera la place qu'occupaient ces femmes dans l'Égypte ancienne à travers trois grands thèmes : la femme dans le monde divin ; la femme dans la royauté et la femme dans le quotidien de l'Egypte ancienne. Un espace vidéo et une boutique de souvenirs égyptiens compléteront la visite. **Au Chorus du mercredi 24 au lundi 29 septembre inclus, de 10 h à 19 h sans interruption. Tarifs : 5,50 €, 4 € (réduit), gratuit pour les moins de 10 ans. Entrée gratuite le lundi 29 de 10 h à 11 h. Bars et restauration sur place. Voyages et nombreux lots à gagner.**

Salon du mariage et du Pacs. Ce salon permet chaque année aux futurs mariés ou pacsés de trouver sur place tout ce qu'il faut pour organiser l'heureux événement : de la réception à la robe de mariée en passant par les articles de fêtes et de décoration. Le tout agrémenté par des défilés de mode et autres animations. **Au Chorus samedi 11 et dimanche 12 octobre, de 10 h à 19 h. Défilés de mode à 11 h 30, 14 h 30 et 17 h 30. Entrée : 6 €, gratuite jusqu'à 14 ans.**
Entrée couple à tarif réduit et renseignements complémentaires sur le site de l'organisateur (www.mariagebretagne.fr).

A NOTER SUR VOTRE AGENDA

Jeudi 2 octobre : journée d'accueil des nouveaux étudiants Vannetais. Comme l'an dernier, cette journée, organisée par la Ville de Vannes et le collectif des associations étudiantes de Vannes, se déroulera en deux temps. Un premier rendez-vous sera donné de 14 h à 18 h sur l'esplanade du port. Les associations étudiantes, la Maison des Étudiants, le Bureau Information Jeunesse, les mutuelles étudiantes… proposeront une foule d'animations et d'informations utiles et pratiques pour les jeunes qui découvrent Vannes. Cette journée d'accueil se poursuivra à 19 h à L'Echonova où les étudiants seront invités à assister à deux concerts gratuits (sur présentation de la carte étudiant). Au programme : ambiance hip-hop et pop rock avec : *Hippocampe Fou* et *BettyThe Nun*.

Jeudi 9 octobre : soirée d'accueil des nouveaux Vannetais. Le maire, David Robo, et son équipe accueilleront les nouveaux vannetais, le jeudi 9 octobre à 18 h au Palais des Arts. Cette rencontre annuelle a pour but de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants en les invitant à participer à une soirée de présentation générale de la Ville. Les nouveaux arrivants ayant des enfants pourront disposer, sur place, d'une garderie gratuite.

Du samedi 18 octobre au dimanche 2 novembre : Fête foraine. Autos tampons et montagnes russes, manèges enchantés et carabines à plombs, barbes à papa et croustillons… 15 jours d'évasion au Parc du Golfe, pour les petits et les grands. **A noter : tarifs réduits les mercredis 22 et 29 octobre ainsi que le dimanche 2 novembre.**

Dimanche 9 et lundi 10 novembre : Foire aux oignons. Pendant deux jours, place Gambetta (parking de l'Atlantique), les producteurs d'ail, d'oignons et d'échalotes de la région vous proposeront leurs récoltes. De quoi faire ses provisions pour de longs mois.

Ticket Sport : inscriptions pour les vacances de la Toussaint

© FRANÇOIS LE DIVENAH

Depuis l'an dernier, Ticket Sport-Loisirs fonctionne également pendant les vacances de la Toussaint. Cette année, pendant ces quinze jours de vacances scolaires, les activités, essentiellement sportives, organisées à l'intention des jeunes de 7 à 16 ans auront lieu du 20 au 31 octobre (du lundi au vendredi).

Les premières inscriptions aux activités seront prises vendredi 17 octobre, de 8 h à 18 h (sans interruption) **et samedi 18 octobre, de 9 h à 12 h, à la salle n° 3 du Centre sportif de Kercado (rue Winston Churchill - 02 97 62 69 05).**

Il sera ensuite possible de s'inscrire pendant les vacances, dans la limite des places encore disponibles.

Renseignements complémentaires : Service jeunesse de la Ville de Vannes / Animation sportive au 02 97 54 13 39 ou Bureau information jeunesse au 02 97 01 61 00.

Nous rappelons que la participation des enfants à Ticket Sport nécessite (avant d'établir le choix des activités), une inscription administrative préalable auprès de l'Accueil unique enfance, 22 avenue Victor Hugo. **Accueil unique, 22 av. Victor Hugo au 02 97 01 65 10. Ce service municipal est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h.**

Village ados. 2e édition

Le Village ados, créé à l'initiative de la Ville de Vannes, s'installera sur la rive droite du port les 14, 15 et 16 octobre prochains. C'est la deuxième édition de ce rendez-vous consacré au bien-être et à l'estime de soi chez les adolescents. Ce lieu d'expression et d'information sur la santé s'adresse aux classes de 4e des collèges vannetais. Tout au long de ces trois jours, des professionnels de la santé, de l'éducation et de la prévention proposeront aux adolescents diverses animations : un espace petites causeries (rencontres individuelles ou collectives avec des professionnels de la santé et du social), des représentations de théâtre forum sur le thème du bouc émissaire, un espace cocktail sans alcool (bar à jus de fruits et documentation), un espace vidéo ainsi qu'un espace esthétique/bien-être (conseils sur son look).

Nouveauté cette année : une conférence-débat, gratuite et ouverte à tous (parents, professionnels et ados), intitulée : "*Prévenir et intervenir face au phénomène de bouc émissaire*", aura lieu à l'IUT de Vannes, en amont du village ados.

Village ados : du 14 au 16 octobre, esplanade du port, quai Tabarly. Gratuit. Renseignements complémentaires : www.mairie-vannes.fr

Conférence-débat : *Prévenir et intervenir face aux phénomènes de bouc émissaire.* *Animée par Éric Verdier, psychologue communautaire à la Ligue française pour la santé mentale.* **Lundi 6 octobre, 20 h, amphithéâtre Alfred Savy, IUT de Vannes, 8 rue Montaigne. Tout public. Entrée gratuite.**

La langue bretonne enseignée aux adultes. Apprendre, parler et plus encore

L'Office public de la langue bretonne nous fait savoir que, « *près de 5 000 personnes sont inscrites chaque année dans les cours et stages de breton pour adultes. Les cours du soir regroupent le public le plus nombreux (3 500 apprenants). Il existe également des stages de 6 mois organisés par des centres de formation. Cette formule se développe beaucoup. Il y a désormais trois fois plus de stagiaires dans ces formations qu'il y a 10 ans. Ces stagiaires préparent un diplôme d'État, le Diplôme de compétence en langue, qui leur servira notamment lors d'entretiens de recrutement, car la langue bretonne est devenue une compétence recherchée : 1 300 postes de travail sont liés à sa connaissance (dans l'enseignement, les médias, le monde associatif, l'édition, les crèches…).* » Il existe actuellement plus de 170 lieux d'apprentissage du breton pour adultes, la plupart en Bretagne.

Pour connaître ces lieux à Vannes et dans les communes environnantes, contactez le 0820 20 23 20 (numéro indigo, non surtaxé). Vous pouvez aussi vous renseigner sur le site de l'Office public de la langue bretonne, à l'adresse : www.fr.opab-oplb.org/47-enseignement.htm. Mail : ofis@ofis-bzh.org

Village sport-santé. Le sport d'accord, la santé d'abord

Comme tous les ans depuis quelques années, le Village sport-santé, organisé par la Ville de Vannes, va prendre ses quartiers au centre sportif de Kercado, en parallèle du Marathon de Vannes. Très prisé du grand public, ce village n'a pas pour but d'inciter à faire du sport à tout prix et n'est pas réservé aux seuls sportifs. Sa vocation première est la sensibilisation de tous à la nécessité d'avoir une bonne hygiène de vie. Dans ce village, de nombreux spécialistes du Centre hospitalier Bretagne-Atlantique, de la Caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM), du Service départemental d'incendie et de secours… épaulés par les élèves infirmiers de l'Ifsi (Institut de formation en soins infirmiers), se tiendront à votre disposition pour échanger sur de nombreuses questions de santé publique. Les visiteurs pourront y trouver des informations essentielles sur le diabète, l'hypertension, l'addiction au tabac, les bonnes habitudes alimentaires et sportives… Il sera même possible d'y être initié aux gestes de premiers secours, se faire mesurer sa glycémie et sa tension artérielle ou de passer entre les mains expertes d'ostéopathes. **Samedi 18 octobre, de 13 h 30 à 19 h, salle K2 du centre sportif de Kercado. Entrée libre.**

RÉVISION ET EXTENSION DU SECTEUR SAUVEGARDÉ DE VANNES

Exposition place de l'Hôtel de ville, du 16 octobre au 16 novembre

Depuis plus de 30 ans, la Ville de Vannes, attentive à la valorisation de son patrimoine, dispose d'un secteur sauvegardé, atout d'une valeur historique, d'une qualité environnementale et d'une attraction touristique. C'est un document d'urbanisme destiné à préserver le cadre urbain et les éléments d'architecture ancienne remarquables. Ce document détermine le cadre de tout acte d'aménagement, de transformation ou de construction.
Le secteur sauvegardé antérieur, réduit à l'intra-muros et ses abords immédiats, ne prenait pas en compte les faubourgs de la ville ancienne, notamment à l'ouest, au-delà de la rue Thiers et au sud, le long du port. De même, une grande partie du patrimoine du XIXe siècle et du début du XXe siècle n'était pas protégé. Il a donc été élargi par arrêté préfectoral du 25 octobre 2013.

© FRANÇOIS LE DIVENAH

A l'occasion de l'extension du périmètre du secteur sauvegardé de Vannes, l'ensemble des dispositions réglementaires est en cours de révision. A cet effet, une équipe chargée d'étude analyse les immeubles pour prendre en compte leur qualité, tant dans le contexte historique que pour l'architecture et le paysage.
Après deux ans de visites, une nouvelle approche du Plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé permettra une protection plus fine et nuancée du patrimoine et d'inscrire les projets futurs. **Dans le cadre de la concertation qui accompagne cette procédure, le public est invité à découvrir les objectifs et les enjeux de l'extension du secteur sauvegardé et de la révision de son règlement d'urbanisme, à travers une exposition gratuite qui sera présentée, en extérieur, sur la place de l'Hôtel de ville, du 16 octobre au 16 novembre prochain.**

La Semaine Bleue, du 13 au 19 octobre

La Semaine bleue, autrement dénommée "Semaine nationale des retraités et des personnes âgées", c'est, chaque année en octobre, LA semaine nationale des seniors. Cet événement permet d'attirer l'attention de tout un chacun sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle. C'est aussi l'occasion de mettre en évidence les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées au quotidien et de faire connaître les différents acteurs publics, privés et associatifs qui œuvrent auprès des retraités. C'est enfin et surtout un moment de partage et de convivialité autour d'une idée simple et essentielle : bien vivre ensemble, entre toutes les générations.
Cette année, la Semaine bleue a pour thème : « A tout âge : créatif et citoyen ». Dans toute la France, nos aînés et ceux qui les entourent seront à l'honneur à travers de multiples activités, rencontres, conférences et autres animations. Le programme de la Semaine bleue à Vannes n'était pas encore finalisé à l'heure de notre bouclage. Sachez cependant qu'il est prévu d'organiser, entre autres animations, une opération **Ticket sports pour les seniors** (avec des activités adaptées telles que l'aquabike, la gymnastique douce, le tir à l'arc…), **un atelier diététique** autour d'un goûter équilibré, **une conférence sur le thème de la maladie d'Alzheimer**…
Programme complet disponible fin septembre dans la presse locale, sur le site Internet de la Ville (www.maire-vannes.fr), dans les clubs de retraités… Renseignements complémentaires : Ville de Vannes. Direction de l'action sociale - CCAS, Centre Victor Hugo, 22 avenue Victor Hugo. 02 97 01 65 00.

MÉNIMUR. La permanence du CCAS est désormais au Centre Henri Matisse

La permanence, rue Pierre Bonnard à Ménimur, du service action sociale et insertion du CCAS de Vannes (Centre communal d'action sociale) a déménagé. **Depuis le 8 septembre dernier, elle est installée dans les locaux du Centre socioculturel Henri Matisse, 13 rue Émile Jourdan. Cette permanence a lieu du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h, hors vacances scolaires.** Services assurés : instructions des dossiers Fonds énergie eau et Épicerie solidaire.

Créer son entreprise. Les bons conseils de BGE Morbihan

Comment apprendre à entreprendre ? Comment créer sa petite entreprise quand on a une idée, mais qu'on ne sait pas trop comment s'y prendre ? Depuis quatre ans BGE Morbihan-Carrefour des entrepreneurs organise des rencontres et des ateliers sur ce thème en collaboration avec la Ville de Vannes (service de Développement social urbain) dans le cadre du CUCS, le Contrat urbain de cohésion sociale. Ils s'adressent à tout un chacun (demandeur d'emploi, salarié, parent au foyer, étudiant…) et sont **entièrement gratuits**.

C'est l'occasion pour celles et ceux qui ont envie d'entreprendre, ou qui y songent, d'obtenir des réponses pertinentes à toutes sortes de questions telles que « *Suis-je entrepreneur si je crée seulement mon propre emploi ?* », « *J'ai bien une idée mais je ne sais pas par quel bout commencer.* », « *Je suis perdu dans les démarches.* », « *Dois-je faire une étude de marché ?* », « *Comment savoir si je vais gagner ma vie en créant cette entreprise…* »

Ces journées de la création d'entreprises, **ouvertes à tous types de projet**, se dérouleront en deux temps.

Une rencontre avec BGE Morbihan, autour d'un petit-déjeuner, **mardi 4 novembre à 9 h à la Maison de quartier de Kercado** (place Cuxhaven) pour profiter de l'expérience et des conseils de créateurs d'entreprise.

3 ateliers thématiques en matinée (de 9 h à 12 h) pour faire émerger les idées de création d'entreprise ou d'activité. Ils auront lieu **les vendredis 14 et 28 novembre au Centre socioculturel Henri Matisse à Ménimur** (rue Émile Jourdan) **et le jeudi 20 novembre à la Maison de quartier de Kercado** (place de Cuxhaven). **Tout est gratuit, mais Il est conseillé de s'inscrire pour y participer.**

Les personnes souhaitant s'inscrire ou obtenir plus d'informations sont invitées à contacter Agnès Tosten, conseillère à BGE Morbihan, au 02 97 21 25 25. **Attention, le nombre de place est limité.**

Alzheimer. Un guide pour mieux comprendre et mieux aider

La Ville de Vannes a édité fin juin un guide pratique intitulé *Faire face à la maladie d'Alzheimer et aux troubles apparentés*. Ce document, pratique, didactique et très complet, est le fruit d'un long travail de collaboration entre la Ville (élus et services) et les établissements, services et autres associations « *qui œuvrent au quotidien auprès des malades et de leurs familles* ».

Ce guide a pour but d'apporter aux familles le maximum d'informations sur la maladie et sa prise en charge. Il commence par expliquer clairement ce qu'est la maladie d'Alzheimer, quels en sont les signes précurseurs, les signes d'alerte et comment s'effectue son diagnostic. Il détaille ensuite toutes les solutions mises en œuvre pour favoriser le maintien à domicile et soutenir les proches dans le difficile accompagnement de la personne malade. Le troisième et dernier volet est consacré à tout ce qu'il faut savoir sur la préparation de l'entrée du malade en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) lorsque la perte d'autonomie rend impossible le maintien à domicile.

La connaissance de toutes ces informations, complétées par des fiches pratiques sur les services d'aide, d'accompagnement et d'information, les différents EHPAD vannetais, les aides financières au maintien à domicile et à l'hébergement en établissement médicalisé, est très utile. Elle permet aux proches d'être mieux informés, pour mieux aider la personne malade et anticiper son inscription en établissement.

Le guide "Faire face à la maladie d'Alzheimer…" est disponible gratuitement au CCAS (Centre communal d'action sociale), Centre Victor Hugo, 22 avenue Victor Hugo. On peut aussi le consulter et le télécharger sur www.mairie-vannes.fr (cliquer en bas de la page d'accueil sur la rubrique "Toutes nos publications" pour y accéder).

19 et 20 septembre. Semaine de la mobilité

Créée en 2002, à l'initiative de la Commission européenne, la Semaine de la mobilité, qui se déroulera du 16 au 22 septembre, a pour but d'influencer de manière durable la résolution des problèmes de mobilité et de transports urbains et d'améliorer la santé et la qualité de vie des Européens. Ainsi, les 19 et 20 septembre prochains sur le port, la Ville de Vannes, Vannes agglo et des associations relaieront cette initiative en informant le grand public sur les solutions de transports alternatifs et en incitant les usagers à changer leurs comportements et à réfléchir sur leur manière de se déplacer au quotidien. Le programme détaillé de cette manifestation à Vannes sera prochainement disponible sur le site Internet de la Ville de Vannes à l'adresse : www.mairie-vannes.fr.

20 septembre sur le port.

Une pyramide de chaussures contre les mines antipersonnel

L'association de solidarité Handicap International célébrera dans toute la France, le 20 septembre prochain, la 20e édition de ses Pyramides de chaussures. Ce jour-là, les citoyens sont appelés, en signe d'indignation, « *à déposer une paire de chaussures sur la pyramide érigée par Handicap International et à signer la pétition pour que la pression sur les États s'accentue encore et que cesse le scandale des mines et des BASM* (bombes à sous-munitions). *Dans le monde,* annonce l'ONG, *une personne est tuée ou mutilée toutes les deux heures par des restes explosifs de guerre. 78 % des victimes recensées sont des civils, dont 60 % d'enfants.* » **A Vannes, la Pyramide sera érigée samedi 20 septembre sur l'Esplanade du port, de 10 h à 18 h. Plus d'infos sur www.pyramide-de-chaussures.fr**

Une exposition sur le SCOT au siège de Vannes agglo et à l'Hôtel de Ville

Dans le cadre de la révision de son Schéma de cohérence territoriale (SCOT), Vannes agglo souhaite associer le grand public aux différentes étapes d'élaboration de ce projet. A ce titre, une exposition va être mise en place afin de présenter le pré-diagnostic du territoire. Elle sera visible du 22 octobre au 15 novembre au siège de Vannes agglo ainsi que dans le hall de l'Hôtel de Ville. En parallèle, chacun pourra exprimer son avis via un registre mis à disposition sur place. **Du 22 octobre au 15 novembre, au siège de Vannes agglo, 30 Rue Alfred Kastler et à l'Hôtel de Ville, pl. Maurice Marchais. Entrée libre. Plus d'infos sur www.agglo-vannes.fr**

DIMANCHE 12 OCTOBRE, ESPLANADE DU PORT

LA VANNETAISE. LA COURSE DU CŒUR

© FRANÇOIS LE DIVENAH

La huitième édition de La Vannetaise s'élancera le dimanche 12 octobre sur l'esplanade du port. La course organisée par des femmes pour les femmes est désormais une des épreuves phares de l'année. Une épreuve humaine et solidaire tout autant que sportive. Certes, certaines y participent pour faire un chrono, mais pour la plupart, c'est le cœur qui parle. Vêtues de rose, les milliers de femmes qui seront de nouveau réunies sur l'esplanade du port, le deuxième dimanche d'octobre, courront pour sensibiliser au dépistage des cancers féminins. Du cancer du sein en particulier, le plus fréquent chez la femme, mais qui dans neuf cas sur dix peut être guéri s'il est détecté assez tôt.

Le succès de La Vannetaise ne cesse de grandir. De 750 participantes en 2007, année de la première édition, on est passé à 3 500 l'an dernier. Sans compter l'épreuve de marche qui s'est rajoutée et qui avait rassemblé 1 500 femmes l'an dernier. L'équipe aux manettes de la manifestation, maintenant menée par deux coprésidentes - Évelyne Jugan et Bénédicte Le Moal - pousse encore un peu plus les murs en ouvrant l'inscription à 4 000 coureuses cette année *. La Vannetaise n'est pas qu'un bel événement. Il sert aussi très concrètement à financer la lutte contre le cancer féminin. La dernière édition a permis de récolter 48 000 €, une somme en constante progression. 24 000 € ont été versés à l'association Faire Face Ensemble qui aide au quotidien les malades atteints du cancer, 12 000 € au centre Eugène-Marquis, centre anticancéreux de Rennes, 6 000 € à la clinique Océane et 6 000 € au centre hospitalier Bretagne Atlantique. En sept ans, La Vannetaise a recueilli et distribué 170 000 €.

Samedi 11 octobre, course des Pitchounettes. 16 h 45, échauffement collectif. 17 h, course de filles nées entre 2004 et 2006 (1 km), puis à 17 h 15 de celles nées entre 2001 et 2003 (1,2 km).

Dimanche 12 octobre, La Vannetaise. 10 h, échauffement collectif en musique. 10 h 30, départ de la course de 6 km. 10 h 35, départ de la marche de 5 km.

(*) Inscriptions exclusivement sur le site www.lavannetaise.com, à partir du 3 septembre. Tarif : 11 €. Des entraînements collectifs se déroulent tous les jeudis. Rendez-vous à 18 h 30 au parc Chorus (devant l'Aquarium).

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 OCTOBRE

15E MARATHON DE VANNES

© FRANÇOIS LE DIVENAH

Le marathon reviendra sur le devant de la scène le 19 octobre. Une quinzième édition que les organisateurs vont célébrer en mettant à l'honneur ceux - ils sont une quinzaine également - qui ont fait toutes les courses depuis la création de l'épreuve. Petit changement cette année, le départ du Duo de l'Hermine (le marathon couru à deux) partira un quart d'heure plus tard que le marathon. Ce léger décalage est en lien avec l'arrivée de l'année dernière, qui avait vu un coureur du Duo franchir la ligne avant le premier coureur du marathon. « *Dans l'esprit, on préfère que ce soit un marathonien qui ait les honneurs à Kercado. Et puis cela aura pour avantage de fluidifier la course* », explique Guilhem Escobar, coordinateur de l'épreuve. Pour le reste, cela ne change pas grand-chose. Les uns et les autres auront toujours 42,195 km à parcourir avec un départ devant les remparts. Comme toujours, le parcours fera la part belle aux sentiers côtiers, ce qui explique le nombre limité de participants (2 200 en solo, un millier en duo). « *C'est un engagement que nous avons avec le Conservatoire du littoral, qui est propriétaire de ces sentiers. Peut-être qu'on augmentera la jauge dans le futur, mais on fera cela en douceur* » poursuit Guilhem Escobar. Le détenteur du record de l'épreuve est toujours le même depuis la toute première édition, Noureddine Sobhi en 2 h 25 min 25 s. Chez les femmes, il s'agit de Nathalie Vasseur en 2 h 51 min 46 s, qui détient également celui des Foulées du Golfe. Mais le volant sportif n'est pas tout dans le marathon de Vannes, qui privilégie le côté convivial. Il fait du reste partie des marathons les plus festifs de l'Hexagone.

Samedi 18 octobre. 14 h : départ de la Marche des Vénètes. L'arrivée, comme le départ, se dérouleront au stade de Kercado. Inscriptions possibles sur place le jour même de 11 h à 14 h.

Dimanche 19 octobre. 9 h : départ des Foulées du Golfe devant les remparts. 9 h 30 : départ du Marathon. Arrivée des premiers marathoniens vers 12 h 15 au stade de Kercado. 9 h 45 : départ du Duo de l'Hermine. 11 h 30 : remise des récompenses des Foulées sur l'esplanade du centre sportif de Kercado. 15 h 30 : remise des récompenses Marathon & Duo sur l'esplanade du centre sportif de Kercado.

CALENDRIER SPORTIF

Photos : Pascal Robert et François Le Divenah

13 et 14 SEPTEMBRE
Athlétisme : 40e édition du Semi-marathon Auray-Vannes Randonnée pédestre, Foulées 6 km, Course 10 km (Courir Auray Vannes) Centre sportif Kercado
27 SEPTEMBRE
Modélisme : démonstrations de voitures radiocommandées (Auto-modèle club du Golfe) Esplanade du port
5 OCTOBRE
Multisports : Vannes Tous en Baskets - Kin Ball (Ville de Vannes) Esplanade du port
4 et 5 OCTOBRE
Voile : Catagolfe, régate de catamarans (Société des Régates de Vannes) Golfe du Morbihan
12 OCTOBRE
Athlétisme : Course pédestre « La Vannetaise » (Association *La Vannetaise*) Parcours dans Vannes
16 ET 19 OCTOBRE
Voile : Morbihan match Race Féminin (Société des Régates de Vannes) Golfe du Morbihan
18 OCTOBRE
Village Sport Santé (Ville de Vannes et partenaires santé) Centre sportif de Kercado
18 et 19 OCTOBRE
Athlétisme : 15e édition du Marathon de Vannes - Course des Embruns (Association Marathon de Vannes) Départ des Remparts de Vannes et arrivée au stade d'athlétisme de Kercado
26 OCTOBRE
Athlétisme : « Les Marcels » (Association Courir-Marcher pour donner) Course et marche hors stade sur les chemins au nord de Vannes

18 SEPTEMBRE AU CINÉVILLE LA GARENNE

« Les femmes et la guerre ». Soirée ciné-conférence proposée par le club Soroptimist de Vannes

Comme chaque année depuis sept ans, le Club Soroptimist international de Vannes **(*)** sera aux avant-postes pour commémorer la Journée internationale pour la paix. Ce ne sera pas le 21 septembre, journée officielle de commémoration, mais le 18. Cette année, le Soroptimist de Vannes a choisi de marquer cette « *journée mondiale du cessez-le-feu et de la non-violence* » en organisant une soirée cinéma-conférence au Cinéville La Garenne en « *hommage aux rôles des femmes pendant la dernière guerre mondiale, leur soutien à l'effort de guerre, leur engagement dans la Résistance.* ».

Cette soirée « Les femmes et la guerre » débutera par **une intervention de Patricia Arzel-Mazet,** professeure d'histoire-géographie au Collège de Rhuys-Sarzeau, très engagée dans de nombreuses associations, dont le Comité de liaison du Concours national de la Résistance et de la Déportation. Son intervention sera suivie de **la projection du film de Jean-Paul Salomé, « Les femmes de l'ombre »** (2008) qui fait revivre l'action dans la Résistance de cinq femmes, loin d'être des héroïnes, mais qui vont le devenir.
Le bénéfice de la soirée sera destiné à des actions s'inscrivant dans le programme du Soroptimist International « Éducation et Leadership des femmes », notamment par l'attribution d'une bourse.

Jeudi 18 septembre, 19 h 45, Cinéville La Garenne (rue Alexandre Le Pontois). Entrée : 15 €, tarif réduit : 12 €. Réservation souhaitée auprès du Club Soroptimist international de Vannes. 06 74 58 52 07. Mail : vannes@soroptimist.fr. Site : vannes.soroptimist.fr

(*) Le Soroptimist International est un club service féminin fondé aux États-Unis en 1921. Il rassemble des femmes de tous les horizons, exerçant une activité professionnelle. Il compte actuellement quelque 100 000 membres répartis dans 125 pays. Le Club de Vannes, fondé en 1989, compte une trentaine de membres.

VANNES MAG EST IMPRIMÉ SUR UN PAPIER ISSU DE FORÊTS GÉRÉES DURABLEMENT PAR UN IMPRIMEUR CERTIFIÉ IMPRIM'VERT

VANNES MAG • REVUE MUNICIPALE D'INFORMATION. **Directeur de la publication :** David Robo. **Siège :** Hôtel de Ville - Service Information - ☎ 02 97 01 60 30. **Rédaction :** Marc Gallic, Grégory Le Falher, Loïc Berthy, Véronique Méter. **Photos de une :** Hôpital auxiliaire n° 1. Collège Saint-François Xavier. Fonds Archives municipales de Vannes. **Maquette et mise en pages :** Marc Gallic, Grégory Le Falher. **Photographies :** François Le Divenah, Marc Gallic, Grégory Le Falher, Pascal Robert. **Flashage :** Photext, Vannes. **Impression :** Les Presses de Bretagne - Cesson-Sévigné (35). **Tirage :** 40 400 exemplaires. **Dépôt légal :** septembre 2014- ISSN 1260-4186. **Site Internet Ville de Vannes :** www.mairie-vannes.fr. **Courriel Ville de Vannes :** contact@mairie-vannes.fr - **Standard Ville de Vannes :** 02 97 01 60 00.

Notre prochaine édition (Vannes Mag n° 90) sera diffusée en boîtes aux lettres du lundi 27 au vendredi 31 octobre 2014 (semaine 44).

FLAIREZ LE TALENT
14 15
THÉÂTRE ANNE DE BRETAGNE
SCÈNE CONVENTIONNÉE
TAB
theatre-tab-vannes.com - tél. 02 97 01 62 00